

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 655**18 juin 2003****SOMMAIRE**

Alsyst Holding S.A., Luxembourg	31412	Europium S.A.H.	31409
Alter Ego S.A., Luxembourg	31440	Eurostreet International S.A., Luxembourg	31409
Anin S.A., Luxembourg	31418	Expertise Sicav, Luxemburg-Strassen	31433
Arcotex S.A., Luxembourg	31429	Expotrade, S.à r.l.	31409
Arifa International S.A., Luxembourg	31411	Fassaden- und Umbau, S.à r.l.	31409
ATLI Advanced Technology Luxemburg Investment S.A., Luxembourg	31429	Finflor S.A., Luxembourg	31411
Bagnoles S.A., Luxembourg	31429	FR Participation, S.à r.l., Luxembourg	31399
Black Steel Organization S.A., Luxembourg	31410	FR Participation, S.à r.l., Luxembourg	31403
Boes Felix, S.à r.l., Luxembourg	31403	Galen Industry S.A., Luxembourg	31425
Bouganvillea S.A., Luxembourg	31421	GDL FI S.A., Luxembourg	31438
BPB Valmarand S.A., Munsbach	31396	General O&R International S.A., Luxembourg	31422
BPB Valmarand S.A., Munsbach	31397	Générale Sols, S.à r.l., Luxembourg	31410
Brait S.A., Luxembourg	31439	Genese Holding S.A., Luxembourg	31430
Brown Machines S.A., Luxembourg	31417	Gram & Partners S.A., Luxembourg	31420
Callisto Holding S.A., Luxembourg	31423	HSBC International Select Fund, Sicav, Luxem- bourg	31432
Canoga S.A., Luxembourg	31420	Hydro Invest S.A., Strassen	31428
Carique Holding S.A., Luxembourg	31417	Intergarden S.A., Luxembourg	31438
Causerman Investissements S.A., Luxembourg	31437	Internautic S.A., Luxembourg	31398
Caves St. Martin S.A., Remich	31431	Japan Dynamic Fund, Sicav, Luxembourg	31432
Cavite Holdings S.A., Luxembourg	31434	Javi International S.A.H., Luxembourg	31436
COGINPAR, Compagnie d'Investissements et de Participations S.A.H., Luxembourg	31426	Kent Inter Holding S.A., Luxembourg	31435
Codepa S.A.H., Luxembourg	31437	Kiwinter S.A.H., Luxembourg	31434
Cofineur S.A., Strassen	31428	Klinengo S.A., Luxembourg	31426
Compagnie Hispano-Française de Télécommunica- tions S.A.H., Luxembourg	31424	La Luxembourgeoise, Société Anonyme d'Assu- rances S.A., Luxembourg	31424
Compagnie Hispano-Française de Télécommunica- tions S.A.H., Luxembourg	31424	La Luxembourgeoise-Vie S.A. d'Assurances, Luxembourg	31423
Compagnie Hispano-Française de Télécommunica- tions S.A.H., Luxembourg	31424	Lampertsbierger Broutkescht, S.à r.l., Luxem- bourg	31421
Delfi Holding S.A., Luxembourg	31414	Langonnaise S.A.H., Luxembourg	31428
Delfi Holding S.A., Luxembourg	31414	Latincom S.A.H., Luxembourg	31438
Delfi Holding S.A., Luxembourg	31414	Latinvest S.A.H., Luxembourg	31438
Dorberg S.A., Luxembourg	31428	LGT Trust & Consulting S.A., Luxembourg	31418
Dreyfus America Fund, Sicav, Luxembourg	31427	Lindway Invest S.A., Luxembourg	31434
ELS S.A.H., Luxembourg	31395	Lion Capital Markets S.A.H., Luxembourg	31430
ELS S.A.H., Luxembourg	31395	Lorena S.A., Luxembourg	31435
Entreflor S.A., Luxembourg	31410	Lubesa S.A., Strassen	31437
Euro-Real Besitz A.G.	31410	Lux Web Ventures Holding S.A., Luxembourg	31429
		Lux-Small & Mid Caps Sicav, Luxembourg	31426

M.V.S.F. S.A., Luxembourg	31423	Séminaire Investissement S.A., Luxembourg	31417
Midilux Holdings S.A., Luxembourg-Kirchberg	31437	Silene S.A., Luxembourg	31411
MinFin S.A.H., Luxembourg	31415	Sixt S.A., Luxembourg	31439
MinFin S.A.H., Luxembourg	31415	SK Participation, S.à r.l., Luxembourg	31404
Montauban S.A., Luxembourg	31425	SK Participation, S.à r.l., Luxembourg	31408
Multicommunale Maritime et Commerciale S.A., Luxembourg	31434	Société du Roua S.A.H., Luxembourg	31427
NHS Luxembourg S.A., Luxembourg	31413	Sogedic S.A.H., Luxembourg	31412
NHS Luxembourg S.A., Luxembourg	31413	Sogenecomm S.A., Luxembourg	31416
Obanosh S.A.H., Luxembourg	31427	Sogenecomm S.A., Luxembourg	31416
Pacific Finance (Bijoux) S.A.H., Luxembourg	31430	Soie et Soie S.A., Luxembourg	31412
Pfizer International Luxembourg S.A., Luxembourg	31394	Sun Investments S.A., Strassen	31431
Pfizer International Luxembourg S.A., Luxembourg	31394	Tall International S.A., Luxembourg	31421
Revu International S.A.H., Luxembourg	31413	Ulrika S.A.H., Luxembourg	31420
SAFE-RE (Immo), Safe Reinsurance (Immo) S.A., Luxembourg	31414	UniProtect: Europa II	31397
Sarasin Multi Label, Sicav, Luxembourg	31432	Vakraly S.A.H., Luxembourg	31436
Schooner Investment S.A.H., Luxembourg	31433	Van Kanten S.A., Luxembourg	31422
Security Capital European Realty, Sicaf, Luxembourg	31416	Vial Partners S.A., Luxembourg	31425
Selecta S.A., Pétange	31408	Viking Bordeaux S.A., Luxembourg	31415
Séminaire Investissement S.A., Luxembourg	31417	Viking Bordeaux S.A., Luxembourg	31415
		Wardley Asia Pacific Investments Limited, Sicav, Luxembourg	31431
		Winward International S.A., Luxembourg	31422
		Xenos, Sicav, Luxembourg	31436
		Yrénée S.A., Luxembourg	31435

PFIZER INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 79.433.

Le bilan au 30 novembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2003, réf. LSO-AE06479, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2003.

Signature.

(026983.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

PFIZER INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 79.433.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires du 15 mai 2003 a décidé:

1. D'approuver les rapports de gestion du conseil d'administration et du commissaire aux comptes au 30 novembre 2002.

2. D'approuver les comptes annuels de la Société au 30 novembre 2002.

Le bénéfice de l'exercice clos au 30 novembre 2002 est de EUR 35.346.510,-.

L'assemblée a décidé de reporter la somme de EUR 33.579.184,- à l'exercice social suivant et de transférer la somme de EUR 1.767.326,- à la réserve légale.

3. L'assemblée a donné décharge aux membres du conseil d'administration et au commissaire aux comptes de la Société pour l'exercice de leurs mandats au 30 novembre 2002, et plus particulièrement à:

- Richard Passov: from December 1, 2001 until November 30, 2002;
- Mark Joël Cooper: from December 1, 2001 until November 30, 2002;
- Alex Schmitt: from December 1, 2001 until November 30, 2002;
- Thomas Donatelli: from December 12, 2001 until November 30, 2002;
- KPMG AUDIT LUXEMBOURG: from December 1, 2001 until November 30, 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PFIZER INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A.

BONN & SCHMITT & STEICHEN

Mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2003, réf. LSO-AE06474. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026980.2//27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

ELS S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 63.069.

L'an deux mille trois, le treize mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding ELS S.A.H., ayant son siège social à L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 63.069, constituée suivant acte reçu le 10 février 1998, publié au Mémorial C no 338 du 13 mai 1998.

L'assemblée est présidée par Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny, Belgique.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant à Messancy, Belgique.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les trente-cinq mille (35.000) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Réduction du capital social à concurrence de EUR 502.750,- (cinq cent deux mille sept cent cinquante euros) pour l'amener de son montant actuel de EUR 533.750,- (cinq cent trente-trois mille sept cent cinquante euros) à EUR 31.000,- (trente et un mille euros).

2. Modification de l'article cinq des statuts, pour refléter les décisions prises.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les associés décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide de réduire le capital social à concurrence de EUR 502.750,- (cinq cent deux mille sept cent cinquante euros) pour l'amener de son montant actuel de EUR 533.750,- (cinq cent trente-trois mille sept cent cinquante euros) à EUR 31.000,- (trente et un mille euros), par remboursement aux actionnaires proportionnellement à leur participation et par réduction du pair comptable de chaque action.

Tous pouvoirs sont conférés au conseil d'administration pour procéder aux écritures comptables qui s'imposent et au remboursement aux associés.

Délai de remboursement: Le notaire a attiré l'attention de l'assemblée sur les dispositions de l'article 69 de la loi sur les sociétés commerciales instaurant une protection en faveur des créanciers éventuels de la société, le remboursement effectif aux actionnaires ne pouvant avoir lieu librement et sans recours de leur part que 30 (trente) jours après la publication du présent acte au Mémorial C.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le premier paragraphe de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier paragraphe.** Le capital social est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille euros), représenté par trente-cinq mille (35.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: R. Uhl, P. Van Hees, H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2003, vol. 138S, fol. 96, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2003.

J. Elvinger.

(028768.3/211/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

ELS S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 63.069.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(028771.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

BPB VALMARAND S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 81.005.

In the year two thousand and three, on the twelfth of May.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of BPB VALMARAND S.A., société anonyme, having its registered office at L-2121 Luxembourg, 202, Val des Bons Malades, incorporated by deed enacted on March 2nd, 2001, published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations number 868 of October 11th, 2001, inscribed at the register Luxembourg section B number 81.005.

The meeting is presided by Miss Rachel Uhl, jurist, residing at Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Mr Patrick Van Hees, jurist, residing at Messancy, Belgium.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, all the shares, representing the whole capital of the company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders have been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1.- Transfer of the Company's registered office to 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach with effect as of May 1st, 2003.

2.- Modification of Article 2, first paragraph of the Company's by-laws which henceforth will read as follows:

«**Art. 2. First paragraph.** The registered office of the company is in Münsbach.»

3.- Miscellaneous.

After approval of the foregoing, it is unanimously decided what follows:

First resolution

The meeting decides to transfer the Company's registered office to 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach with effect as of May 1st, 2003.

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution, the meeting decides to amend the first paragraph of article two of the Articles of Incorporation to read as follows:

«**Art. 2. First paragraph.** The registered office of the company is in Münsbach.»

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille trois, le douze mai.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme BPB VALMARAND S.A., ayant son siège social à L-2121 Luxembourg, 202, Val des Bons Malades, constituée suivant acte reçu le 2 mars 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 868 du 11 octobre 2001, et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg section B numéro 81.005.

L'assemblée est présidée par Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant à Messancy, Belgique.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que toutes les actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Transfert du siège social de la société au 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach avec effet rétroactif au 1^{er} mai 2003.

2. Modification de la première phrase de l'article 5 des statuts, qui aura désormais la teneur suivante.

«**Art. 5. 1^{ère} phrase.** Le siège social de la société est établi à Münsbach.»

3. Divers.

Après approbation de ce qui précède, il est décidé ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

Il est décidé de transférer le siège social de la société au 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach avec effet rétroactif au 1^{er} mai 2003.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, Il est décidé de modifier la première phrase de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. 1^{ère} phrase.** Le siège social de la société est établi à Münsbach.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: R. Uhl, P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2003, vol. 17CS, fol. 87, case 8.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2003.

J. Elvinger.

(027380.3/211/88) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

BPB VALMARAND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Münsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 81.005.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(027383.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

UniProtect: EUROPA II, Fonds Commun de Placement.*Sonderreglement UniProtect: Europa II*

Für den UniProtect: Europa II ist das am 27. Oktober 1997 im Mémorial veröffentlichte Verwaltungsreglement, einschließlich einer ersten Änderung, die am 20. April 1999, einer zweiten Änderung, die am 17. Mai 2000, einer dritten Änderung, die am 28. März 2001, einer vierten Änderung, die am 20. Juli 2001 und einer fünften Änderung, die am 13. Juni 2002 einer sechsten Änderung, die am 30. Oktober 2002 und einer siebten Änderung, die am 11. April 2003 ebendort veröffentlicht ist und am 1. April 2003 in Kraft trat, integraler Bestandteil.

Ergänzend beziehungsweise abweichend gelten die Bestimmungen des nachstehenden Sonderreglements, das in der derzeit gültigen Fassung im Mémorial vom 18. Juni 2003 veröffentlicht ist.

Art. 19. Anlagepolitik. Ziel der Anlagepolitik von UniProtect: Europa II (der «Fonds») ist es, die Anleger auf mittlere und längere Sicht an den Wertsteigerungen der Aktienmärkte der Europäischen Währungsunion (EWU) teilhaben zu lassen. Gleichzeitig soll(en) über die zeitweise überwiegende Anlage an den Rentenmärkten der EWU die jeweils ausgesprochene(n) Garantie(n) sichergestellt werden.

Um das Anlageziel zu erreichen wird das Fondsvermögen innerhalb der Europäischen Währungsunion in Aktien, fest- und variabel verzinsliche Wertpapiere, Wandel- und Optionsanleihen, deren Optionsscheine auf Wertpapiere lauten sowie Zerobonds angelegt, die auf Euro lauten. Es können jeweils bis zu 100% des Fondsvermögens in Aktien und/oder verzinsliche Wertpapiere (auch Wertpapiere mit einer Restlaufzeit unter einem Jahr) investiert werden. Ausserdem kann die Verwaltungsgesellschaft in alle übrigen gesetzlich und vertraglich zulässigen Werte investieren sowie flüssige Mittel halten. Der Fonds kann auch von den in Artikel 4, Ziffer 11, Buchstabe c des Verwaltungsreglements aufgeführten Techniken und Instrumenten zum Management von Kreditrisiken Gebrauch machen.

In diesem Zusammenhang garantiert die Verwaltungsgesellschaft für jede Garantieperiode, die mit dem Geschäftsjahr des Fonds übereinstimmt jedoch abweichend für die erste Periode mit dem Auflegungstag beginnt und die am 30. September 2004 endet, dass der Anteilwert zum Ende des jeweiligen Geschäftsjahres mindestens 95% des Wertes am Ende des vorangegangenen Geschäftsjahres beträgt. Der jeweils aktuell garantierte Wert kann bei den Vertriebs- und Zahl-

stellen sowie bei der Verwaltungsgesellschaft und der Depotbank abgefragt werden, ferner wird dieser Wert in den Halbjahres- und Jahresberichten publiziert. Für die erste Garantieperiode wird ein Anteilwert von EUR 95,- garantiert. Sollte dieser Wert nicht erreicht werden, wird die Verwaltungsgesellschaft den Differenzbetrag aus eigenen Mitteln in das Fondsvermögen einzahlen.

Mit Ausnahme dieser Garantie kann keine Zusicherung gegeben werden, daß die Ziele der Anlagepolitik erreicht werden. Die Garantie ermäßigt sich für den Fall, daß steuerliche Änderungen während der Laufzeit dazu führen, daß dem Fondsvermögen Zinsen oder Kapital nicht in voller Höhe zufließen. Der garantierte Mindestanteilwert ermäßigt sich in diesem Fall in Höhe dieser Verringerung der Erträge des Fonds einschließlich entgangener Zinsen aus der Wiederanlage.

Art. 20. Fondswährung, Ausgabe- und Rücknahmepreis von Anteilen

1. Fondswährung ist der Euro.

2. Die Ausgabe von Anteilen erfolgt erstmals an dem auf der Seite «Der Fonds im Überblick» angegebenen Tag. Anteile werden an jedem Bewertungstag aufgrund von Anträgen, die der Verwaltungsgesellschaft einen Bankarbeitstag vor einem Bewertungstag vorliegen, ausgegeben und zurückgenommen. Ausgabepreis ist der Anteilwert gemäß Artikel 7 des Verwaltungsreglements zuzüglich eines Ausgabeaufschlages von bis zu 3% des Anteilwertes. Der Ausgabeaufschlag wird zu Gunsten der Vertriebsstelle erhoben und kann nach Größenordnung des Kaufauftrages gestaffelt werden. Der Ausgabepreis kann sich um Gebühren oder andere Belastungen erhöhen, die in den jeweiligen Vertriebsländern anfallen.

3. Rücknahmepreis ist der Anteilwert gemäß Artikel 7 des Verwaltungsreglements abzüglich eines Dispositionsausgleiches von bis zu 2% des Anteilwertes, dessen Erlös dem Fonds zufließt.

Art. 21. Anteile. Die Anteile werden in Globalzertifikaten verbrieft. Ein Anspruch auf Auslieferung effektiver Stücke besteht nicht.

Art. 22. Ertragsverwendung. Die im Fonds vereinnahmten Zins- und Dividendenerträge sowie sonstige ordentliche Erträge abzüglich Kosten werden nicht ausgeschüttet, sondern im Fondsvermögen thesauriert.

Art. 23. Depotbank. Depotbank ist DZ BANK INTERNATIONAL S.A., Luxemburg.

Art. 24. Kosten für die Verwaltung und Verwahrung des Fondsvermögens

1. Die Verwaltungsgesellschaft ist berechtigt, vom Fonds eine jährliche Verwaltungsvergütung von bis zu 2,00% auf das Netto-Fondsvermögen zu erhalten, die auf der Basis des kalendertäglichen Nettovermögens des Fonds während des entsprechenden Monats zu berechnen und am letzten Bewertungstag des Rechnungsjahres zahlbar ist.

2. Die Depotbank erhält aus dem Fondsvermögen ein jährliches Entgelt für die Tätigkeit als Depotbank in Höhe von bis zu 0,10%, das auf der Basis des kalendertäglichen Nettovermögens des Fonds während des entsprechenden Monats zu berechnen und am letzten Bewertungstag des Rechnungsjahres zahlbar ist.

Die Depotbank erhält außerdem eine Bearbeitungsgebühr in Höhe von bis zu EUR 125,- je Wertpapiertransaktion, die nicht über sie gehandelt wird.

Daneben werden ihr die an Broker zu zahlenden Kommissionen, Drittverwahrgebühren sofern es sich nicht um Gebühren für Wertpapiere handelt, die in Deutschland endverwahrfähig sind, sowie Transaktionskosten, die ihr in Rechnung gestellt werden, erstattet.

Die Depotbank erhält einen Ausgleich für alle Porto- und Versicherungsspesen, die ihr nachweislich durch den Versand effektiver Anteile der Investmentfonds im Rahmen der Abwicklung der Anteilumsätze entstanden sind.

Art. 25. Rechnungsjahr. Das Rechnungsjahr endet jedes Jahr am 30. September, erstmals am 30. September 2004.

Art. 26. Dauer des Fonds. Der Fonds ist auf unbestimmte Zeit errichtet.

Luxemburg, den 15. Mai 2003.

UNION INVESTMENT LUXEMBOURG S.A. / DZ BANK INTERNATIONAL S.A.

Die Verwaltungsgesellschaft/ Die Depotbank

Unterschriften / Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2003, réf. LSO-AE05458. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(026106.2//72) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2003.

INTERNAUTIC S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 52.508.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 décembre 2002

Monsieur Jean Bernard Zeimet, réviseur d'entreprises, domicilié à 51-53, rue de Merl à L-2146 Luxembourg, a été nommé au poste de commissaire à la liquidation de la société.

Pour extrait sincère et conforme

N. Conti

Le Liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2003, réf. LSO-AE05236. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026774.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

FR PARTICIPATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 93.456.

In the year two thousand and three, on the fourth of April at 4.45 p.m.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of FR PARTICIPATION, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée», having its registered office at L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal, incorporated by deed enacted on the 4th of April 2003, not yet published in the Mémorial C and not yet inscribed at trade register Luxembourg section B.

The meeting is presided by Mrs Laurence Mostade, employee, residing in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Mrs Marjorie Fever, employee, residing in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Sébastien Dodo, employee, residing in Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The partners present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the 500 (five hundred) shares, representing the whole capital of the company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the partners have been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Increase of the corporate capital with an amount of EUR 31,045,875.- (thirty-one million forty-five thousand eight hundred seventy-five euro) to increase it from EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred euro) to EUR 31,058,375.- (thirty-one million fifty-eight thousand three hundred seventy-five euro) by creation of 1,241,835 (one million two hundred and forty-one thousand eight hundred and thirty-five) new shares.

2. Subscription and paying up by the shareholders in proportion with their participation in the capital of the 1,241,835 new shares by a contribution in kind of 9,678 (nine thousand six hundred and seventy-eight) EOI FIRE, S.à r.l., shares.

3. The corporate capital is henceforth fixed at EUR 31,058,375.- (thirty-one million fifty-eight thousand three hundred seventy five euro) represented by 1,242,335 (one million two hundred and forty-two thousand three hundred and thirty-five) shares of a par value of EUR 25.- each.

4. Authorisation to the board of directors to carry out the formalities related to the increase of the corporate capital, to cancel and replace the former shares by new ones.

5. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the meeting, the partners unanimously decide what follows:

First resolution

The meeting decides to increase the issued share capital by EUR 31,045,875.- (thirty-one million forty-five thousand eight hundred seventy-five Euros), so as to raise it from its present amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euros) to EUR 31,058,375.- (thirty-one million fifty-eight thousand three hundred seventy-five Euros), by issue of 1,241,835 (one million two hundred forty-one thousand eight hundred thirty-five) new shares with a par value of EUR 25.- (twenty-five Euros), the whole to be fully paid up through a contribution in kind consisting in shares of EOI FIRE, S.à r.l., société à responsabilité limitée, a company duly incorporated under the Luxembourg law, having its registered office at L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal, a company having its registered office in a European Union partner state.

Second resolution

The meeting accepts the subscription of the new shares, as follows, by:

- BRITISH SECURITY GROUP LTD, with registered office in Hamilton (Bermudas): 1,094,275 (one million ninety-four thousand two hundred seventy-five) new shares;

- Mr Cyril Abecassis, residing in CH-1231 Conches (Switzerland): 12,446 (twelve thousand four hundred forty-six) new shares;

- Mr Emmanuel Sebag, residing in GB-SW73QD London (UK): 45,038 (forty-five thousand thirty-eight) new shares;

- WORTHYTRUST COMPANY LIMITED, with registered office at St Helier (Jersey): 45,038 (forty-five thousand thirty-eight) new shares;

- Mr Jean-Jacques Murray, residing at CH-1206 Geneve (Switzerland): 45,038 (forty-five thousand thirty-eight) new shares.

Contributor's Intervention - Subscription - Payment

Thereupon intervene the aforementioned subscribers, here represented by Mr Sébastien Dodo, prenamed, by virtue of proxies being here annexed;

which declare to subscribe the 1,241,835 (one million two hundred forty-one thousand eight hundred thirty-five) new shares and to pay them up by contribution in kind hereafter described:

Description of the contribution

A) BRITISH SECURITY GROUP LTD, prenamed, by a contribution in kind consisting in:

8,528 (eight thousand five hundred twenty-eight) shares with a par value of EUR 1,000.- (thousand Euros) each, of EOI FIRE, S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal;

B) Mr Cyril Abecassis, prenamed, by a contribution in kind consisting in:

97 (ninety-seven) shares with a par value of EUR 1,000.- (thousand Euros) each, of EOI FIRE, S.à r.l., prenamed;

C) Mr Emmanuel Sebag, prenamed, by a contribution in kind consisting in:

351 (three hundred fifty-one) shares with a par value of EUR 1,000.- (thousand Euros) each, of EOI FIRE, S.à r.l., prenamed;

D) WORTHYTRUST COMPANY LIMITED, prenamed, by a contribution in kind consisting in:

351 (three hundred fifty-one) shares with a par value of EUR 1,000.- (thousand Euros) each, of EOI FIRE, S.à r.l., prenamed;

E) Mr Jean-Jacques Murray, prenamed, by a contribution in kind consisting in:

351 (three hundred fifty-one) shares with a par value of EUR 1,000.- (thousand Euros) each, of EOI FIRE, S.à r.l., prenamed;

together 9,678 (nine thousand six hundred seventy-eight) shares, that is to say 15% (fifteen per cent) of the whole issued shares of EOI FIRE, S.à r.l., this contribution being evaluated at EUR 31,045,875.- (thirty-one million forty-five thousand eight hundred seventy-five Euros), as results from the valuation report dated January 28th, 2003, based on the final statements as at December 31st, 2002, made by PricewaterhouseCoopers, with registered office at 400, route d'Esch BP 1443, L-1014 Luxembourg, which report will remain attached at the present deed.

The company FR PARTICIPATION, S.à r.l., already owner of 85% (eight-five per cent) of the shares of the prenamed company EOI FIRE, S.à r.l., possesses now 100% (one hundred per cent) of the shares.

Evidence of the contribution's existence

Proof of the ownership and the value of such shares has been given to the undersigned notary by a copy of a recent trade register extract of the concerned company, a recent balance sheet and a declaration issued by the managers attesting the current number of shares, their ownership, and their true valuation in accordance with current market trends.

Effective implementation of the contribution

The 5 (five) contributors here represented as stated here above, declare that:

- they are the sole full owners of such shares and possessing the power to dispose of such shares, legally and conventionally freely transferable;
- there exist no pre-emption rights nor any other rights by virtue of which any person may be entitled to demand that one or more of such shares be transferred to him;
- the transfers of such shares are effective today without qualification and the agreement's deeds have been already signed, proof thereof having been given to the undersigned notary;
- all further formalities shall be carried out in the respective countries, in order to duly formalise the transfers and to render them effective anywhere and toward any third party.

The EOI FIRE, S.à r.l., share's capital consists currently of 64,500 (sixty-four thousand five hundred) shares, and all of them currently owned by FR PARTICIPATION, S.à r.l., Luxembourg company, prenamed.

Manager's intervention

Thereupon intervenes Mr Serge Krancenblum, M.B.A., residing in Luxembourg and Mr Marc Limpens, employee, residing in Luxembourg, managers of FR PARTICIPATION, S.à r.l.;

Acknowledging having been beforehand informed of the extent of their responsibility, legally engaged as managers of the company by reason of the here above described contribution in kind, they expressly agree with the description of the contribution in kind, with its valuation, with the effective transfer of these shares, and confirms the validity of the subscription and payment.

Third resolution

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, the contribution being fully carried out, the meeting decides to amend the article 6 of the Articles of Incorporation to read as follows:

«The share capital is fixed at EUR 31,058,375.- (thirty-one million fifty-eight thousand three hundred seventy-five euro) represented by 1,242,335 (one million two hundred and forty-two thousand three hundred and thirty-five) shares of a par value of EUR 25.- (twenty-five Euros) each.»

Fourth resolution

The meeting decides to give the authorisation to the board of directors to carry out the formalities related to the increase of the corporate capital, to cancel and replace the former shares by new ones.

Pro rata contribution tax payment exemption request

Considering that it concerns an increase of the share capital consisting of at least 65% (in this case 85%+15%=100%) of all outstanding shares of a financial stock company (société de capitaux) having its registered office in a European Union State, the company expressly requests the pro rata fee payment exemption on basis of Article 4.2 of the Luxembourg law of December 29, 1971, as modified by the law of December 3, 1986, which provides for a fixed rate registration tax perception in such a case.

Facultative: «The unpaid tax amount is due if the buyer company doesn't keep, during a period five years from the date at which the exempted tax operation has been carried out, all the shares of the other company - and at least sev-

enty-five per cent of the share capital of that company - that it owns following that operation, including the shares acquired before and owned at the moment of said operation.

The exemption tax benefit will however be kept if, during this period of five year, the shares are transferred in the frame of an operation exempted of tax by virtue of the here above provision or of a contribution in kind consisting in all the assets and liabilities (entire property) of a company incorporated in the European Union (article 4-1 of the law of 29th of December 1971).»

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company or which shall be charged to it in connection with its capital increase at the fixed rate registration tax perception, have been estimated at about seven thousand five hundred Euros.

Retainer: Sufficient funds, equal at least at the amount as precised above for notarial fees are already at disposal of the undersigned notary, the contribution being made in kind.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation, on request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille trois, le quatre avril à 16.45 heures.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée FR PARTICIPATION, S.à r.l., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal, pas encore inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B, constituée suivant acte reçu le 4 avril 2003, pas encore publié au Mémorial, Recueil Spécial C.

L'assemblée est présidée par Madame Laurence Mostade, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Marjorie Fever, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Sébastien Dodo, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 500 (cinq cents) parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de EUR 31.045.875,- (trente et un millions quarante-cinq mille huit cent soixante-quinze Euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents Euros) à EUR 31.058.375,- (trente et un millions cinquante-huit mille trois cent soixante-quinze Euros) par l'émission de 1.241.835 (un million deux cent quarante et un mille huit cent trente-cinq) parts sociales nouvelles.

2.- Souscription, intervention des souscripteurs et libération de toutes les parts sociales nouvelles par apport en nature de 9.678 (neuf mille six cent soixante-dix-huit) parts sociales de EOI FIRE, S.à r.l.

3.- Le capital social est alors fixé à EUR 31.058.375,- (trente et un millions cinquante-huit mille trois cent soixante-quinze Euros), représenté par 1.242.335 (un million deux cent quarante-deux mille trois cent trente-cinq) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq Euros) chacune.

4.- Autorisation pour le conseil des gérants de procéder à toutes les formalités concernant l'augmentation de capital, de supprimer et remplacer les anciennes parts sociales par les nouvelles.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les associés décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social souscrit à concurrence de EUR 31.045.875,- (trente et un millions quarante-cinq mille huit cent soixante-quinze Euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents Euros) à EUR 31.058.375,- (trente et un millions cinquante-huit mille trois cent soixante-quinze Euros) par l'émission de 1.241.835 (un million deux cent quarante et un mille huit cent trente-cinq) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq Euros) chacune, le tout intégralement par l'apport réalisé en nature d'actions de EOI FIRE, S.à r.l., société à responsabilité limitée, une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal, une société ayant son siège social établi dans un Etat membre de l'Union Européenne.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'admettre la souscription des parts nouvelles par:

- BRITISH SECURITY GROUP LTD, ayant son siège social à Hamilton (Bermudes): 1.094.275 (un million quatre-vingt-quatorze mille deux cent soixante-quinze) parts sociales nouvelles;
- Monsieur Cyril Abecassis, demeurant à CH-1231 Conches (Suisse): 12.446 (douze mille quatre cent quarante-six) parts sociales nouvelles;
- Monsieur Emmanuel Sebag, demeurant à GB-SW73QD London (UK): 45.038 (quarante-cinq mille trente-huit) parts sociales nouvelles;
- WORTHYTRUST COMPANY LIMITED, ayant son siège social à St Helier (Jersey): 45.038 (quarante-cinq mille trente-huit) parts sociales nouvelles;
- Monsieur Jean-Jacques Murray, demeurant à CH-1206 Genève (Suisse): 45.038 (quarante-cinq mille trente-huit) parts sociales nouvelles.

Intervention des apporteurs - Souscription - Libération

Interviennent ensuite aux présentes les apporteurs prédésignés, ici représentés par Monsieur Sébastien Dodo, pré-nommé, en vertu des procurations ci-annexées;

lesquelles ont déclaré souscrire les 1.241.835 (un million deux cent quarante et un mille huit cent trente-cinq) parts sociales nouvelles et les libérer intégralement par des apports en nature ci-après décrits:

Description des apports

A) BRITISH SECURITY GROUP LTD, pré-nommée, par un apport en nature consistant en: 8.528 (huit mille cinq cent vingt-huit) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 1.000,- (mille Euros) chacune, de EOI FIRE, S.à r.l., une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal;

B) Monsieur Cyril Abecassis, pré-nommé, par un apport en nature consistant en: 97 (quatre-vingt-dix-sept) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 1.000,- (mille Euros) chacune, de EOI FIRE, S.à r.l., pré-nommée;

C) Monsieur Emmanuel Sebag, pré-nommé, par un apport en nature consistant en: 351 (trois cent cinquante et une) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 1.000,- (mille Euros) chacune, de EOI FIRE, S.à r.l., pré-nommée;

D) WORTHYTRUST COMPANY LIMITED, pré-nommée, par un apport en nature consistant en: 351 (trois cent cinquante et une) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 1.000,- (mille Euros) chacune, de EOI FIRE, S.à r.l., pré-nommée;

E) Monsieur Jean-Jacques Murray, pré-nommé, par un apport en nature consistant en: 351 (trois cent cinquante et une) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 1.000,- (mille Euros) chacune, de EOI FIRE, S.à r.l., pré-nommée;

ensemble 9.678 (neuf mille six cent soixante-dix-huit) parts sociales, c'est-à-dire 15% (quinze pour cent) de la totalité des parts sociales émises de EOI FIRE, S.à r.l., ces apports étant évalué à EUR 31.045.875,- (trente et un million quarante-cinq mille huit cent soixante-quinze Euros), comme indiqué dans le rapport d'évaluation, daté du 28 janvier 2003, basé sur le bilan et les résultats finaux en date du 31 décembre 2002; ce rapport a été établi par PriceWaterhouseCoopers, ayant son siège social à 400, route d'Esch, BP 1443, L-1014 Luxembourg; le dit rapport restera annexé au présent acte.

La société FR PARTICIPATION, S.à r.l., déjà propriétaire de 85% (quatre-vingt-cinq pour cent) des parts sociales de la société pré-nommée EOI FIRE, S.à r.l., détient maintenant 100% (cent pour cent) des parts sociales.

Preuve de l'existence de l'apport

Preuve de la propriété et de la valeur de ces parts sociales a été donnée au notaire instrumentant par la copie d'un extrait récent du registre de commerce de la société concernée, un bilan récent et une déclaration émise par les gérants attestant le nombre actuel d'actions, leur appartenance et leur valeur réelle conformément aux tendances actuelles du marché.

Réalisation effective de l'apport

Les 5 (cinq) apporteurs ici représentés comme dit ci-avant, déclarent que:

- ils sont les seuls pleins propriétaires de ces parts sociales et possédant les pouvoirs d'en disposer, celles-ci étant légalement et conventionnellement librement transmissibles;
- il n'existe aucun droit de préemption ou d'autre droits en vertu desquels une personne pourrait avoir le droit d'en acquérir une ou plusieurs;
- les transferts de parts sociales sont effectivement réalisés sans réserves aujourd'hui et les conventions de cessions ont été déjà signées, preuve en ayant été apportée au notaire soussigné;
- toutes autres formalités seront réalisées dans les Etats respectifs aux fins d'effectuer la cession et de la rendre effective partout et vis-à-vis de toutes tierces parties.

Le capital social souscrit de EOI FIRE, S.à r.l., se compose actuellement de 64.500 (soixante-quatre mille cinq cents) parts sociales, appartenant toutes actuellement à FR PARTICIPATION, S.à r.l., Luxembourg, prédésignée.

Intervention du gérant

Sont alors intervenus, Monsieur Serge Krancenblum, M.B.A., demeurant à Luxembourg et Monsieur Marc Limpens, employé, demeurant à Luxembourg, gérants de la société FR PARTICIPATION, S.à r.l.

Reconnaissant avoir pris connaissance de l'étendue de leur responsabilité, légalement engagés en leur qualité de gérants de la société à raison de l'apport en nature ci-avant décrit, ils marquent expressément leur accord sur la description de l'apport en nature, sur son évaluation, sur le transfert de la propriété desdites parts sociales, et confirment la validité des souscriptions et libérations.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'apport étant totalement réalisé, l'assemblée décide de modifier l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à EUR 31.058.375,- (trente et un millions cinquante-huit mille trois cent soixante-quinze Euros), divisé en 1.242.335 (un million deux cent quarante-deux mille trois cent trente-cinq) parts sociales de EUR 25,- (vingt-cinq Euros) chacune.»

Quatrième résolution

L'assemblée décide d'autoriser le conseil des gérants de procéder à toutes les formalités concernant l'augmentation de capital, de supprimer et remplacer les anciennes parts sociales par les nouvelles.

Requête en exonération de paiement du droit proportionnel d'apport

Compte tenu qu'il s'agit de l'augmentation du capital social d'au moins 65% (en l'occurrence 85%+15%=100%) de toutes les parts sociales émises par une société de capitaux ayant son siège dans un Etat de l'Union Européenne, la société requiert expressément l'exonération du paiement du droit proportionnel d'apport sur base de l'article 4.2 de la loi du 29 décembre 1971 telle que modifiée par la loi du 3 décembre 1986, qui prévoit en pareil cas le paiement du droit fixe d'enregistrement.

Facultatif: «Le montant du droit non perçu est dû si la société acquérante ne conserve pas, pendant un délai de cinq ans à partir de la date à laquelle l'opération bénéficiant de l'exonération est effectuée, toutes les parts de l'autre société - qu'elle détient à la suite de cette opération, y compris celles acquises antérieurement et détenues au moment de ladite opération.

Le bénéfice de l'exonération reste cependant acquis si, pendant ce délai, ces parts sont cédées dans le cadre d'une opération qui bénéficie de l'exonération en vertu de la disposition ci-avant d'un apport en nature de tous les actifs et passifs (universalité de patrimoine) d'une société de capitaux ayant son siège dans l'Union Européenne, sur base de l'article 4.1 de la loi du 29 décembre 1971.»

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital au droit fixe d'enregistrement, s'élève à environ sept mille cinq cents Euros.

Provision: Une somme suffisante, égale au moins au montant des frais notariaux mentionné ci-avant est d'ores et déjà à la disposition du notaire soussigné, l'apport étant réalisé en nature.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: L. Mostade, M. Fever, S. Dodo, M. Limpens, S. Krancenblum.

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2003, vol. 138S, fol. 76, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2003.

J. Elvinger.

(028966.3/211/291) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

FR PARTICIPATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 93.456.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(028967.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

BOES FELIX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1453 Luxembourg, 25, route d'Echternach.

R. C. Luxembourg B 28.226.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00492, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 4 juin 2003.

Signature.

(027121.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

SK PARTICIPATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 93.454.

In the year two thousand and three, on the fourth of April at 4.50 p.m.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of SK PARTICIPATION, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée», having its registered office at L-2449 Luxembourg, 25A, Boulevard Royal, incorporated by deed enacted on the 4th of April 2003, not yet published in the Mémorial C and not yet inscribed at trade register Luxembourg section B.

The meeting is presided by Mrs Laurence Mostade, employee, residing in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Mrs Marjorie Fever, employee, residing in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Sébastien Dodo, employee, residing in Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The partners present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the 500 (five hundred) shares, representing the whole capital of the company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the partners have been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Increase of the corporate capital with an amount of EUR 15,330,025.- (fifteen millions three hundred and thirty thousand and twenty five euros) to increase it from EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred euros) to EUR 15,342,525.- (fifteen million three hundred and forty-two thousand five hundred and twenty-five euros) by creation of 613,201 (six hundred and thirteen thousand two hundred and one) new shares.

2. Subscription and paying up by the shareholders in proportion with their participation in the capital of the 613,201 new shares by a contribution in kind of 10,634 (ten thousand six hundred and thirty-four) EOI SYKES, S.à r.l. shares;

3. The corporate capital is henceforth fixed at EUR 15,342,525.- (fifteen million three hundred and forty-two thousand five hundred and twenty-five euros) represented by 613,701 (six hundred and thirteen thousand seven hundred and one) of a par value of EUR 25.- each;

4. Authorisation to the board of directors to carry out the formalities related to the increase of the corporate capital, to cancel and replace the former shares by new ones;

5. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the meeting, the partners unanimously decide what follows:

First resolution

The meeting decides to increase the issued share capital by EUR 15,330,025.- (fifteen million three hundred thirty thousand twenty-five Euros), so as to raise it from its present amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euros) to EUR 15,342,525.- (fifteen million three hundred forty-two thousand five hundred twenty-five Euros), by issue of 613,201 (six hundred thirteen thousand two hundred and one) new shares with a par value of EUR 25.- (twenty-five Euros), the whole to be fully paid up through a contribution in kind consisting in shares of EOI SYKES, S.à r.l., société à responsabilité limitée, a company duly incorporated under the Luxembourg law, having its registered office at L-2449 Luxembourg, 25A, Boulevard Royal, a company having its registered office in a European Union partner state.

Second resolution

The meeting accepts the subscription of the new shares, as follows, by:

- BRITISH SECURITY GROUP LTD, with registered office in Hamilton (Bermudas): 551,675 (five hundred fifty-one thousand six hundred seventy-five) new shares;

- Mr Cyril Abecassis, residing in CH-1231 Conches (Switzerland): 6,170 (six thousand hundred seventy) new shares;

- Mr Emmanuel Sebag, residing in GB-SW73QD London (UK): 18,452 (eighteen thousand four hundred fifty-two) new shares;

- WORTHYTRUST COMPANY LIMITED, with registered office at St Helier (Jersey): 18,452 (eighteen thousand four hundred fifty-two) new shares;

- Mr Jean-Jacques Murray, residing at CH-1206 Genève (Switzerland): 18,452 (eighteen thousand four hundred fifty-two) new shares.

Contributor's Intervention - Subscription - Payment

Thereupon intervene the aforementioned subscribers, here represented by Mr Sébastien Dodo, prenamed, by virtue of proxies being here annexed;

which declare to subscribe the 613,201 (six hundred thirteen thousand two hundred and one) new shares and to pay them up by contribution in kind hereafter described:

Description of the contribution

A) BRITISH SECURITY GROUP LTD, prenamed, by a contribution in kind consisting in:

9,567 (nine thousand five hundred sixty-seven) shares with a par value of EUR 1,000.- (thousand Euros) each, of EOI SYKES, S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal;

B) Mr Cyril Abecassis, prenamed, by a contribution in kind consisting in:

107 (hundred and seven) shares with a par value of EUR 1,000.- (thousand Euros) each, of EOI SYKES, S.à r.l., prenamed;

C) Mr Emmanuel Sebag, prenamed, by a contribution in kind consisting in:

320 (three hundred twenty) shares with a par value of EUR 1,000.- (thousand Euros) each, of EOI SYKES, S.à r.l., prenamed;

D) WORTHYTRUST COMPANY LIMITED, prenamed, by a contribution in kind consisting in:

320 (three hundred twenty) shares with a par value of EUR 1,000.- (thousand Euros) each, of EOI SYKES, S.à r.l., prenamed;

E) Mr Jean Jacques Murray, prenamed, by a contribution in kind consisting in:

320 (three hundred twenty) shares with a par value of EUR 1,000.- (thousand Euros) each, of EOI SYKES, S.à r.l., prenamed;

together 10,634 (ten thousand six hundred thirty-four) shares, that is to say 15% (fifteen per cent) of the whole issued shares of EOI SYKES, S.à r.l., this contribution being evaluated at EUR 15,330,025.- (fifteen million three hundred thirty thousand twenty-five Euros), as results from the valuation report dated January 28th 2003, based on the final statements as at December 31st 2002, made by PricewaterhouseCoopers, with registered office at 400 Route d'Esch BP 1443, L-1014 Luxembourg, which report will remain attached at the present deed.

The company SK PARTICIPATION, S.à r.l., already owner of 85% (eighty-five per cent) of the shares of the prenamed company EOI SYKES, S.à r.l., possesses now 100% (one hundred per cent) of the shares.

Evidence of the contribution's existence

Proof of the ownership and the value of such shares has been given to the undersigned notary by a copy of a recent trade register extract of the concerned company, a recent balance sheet and a declaration issued by the managers attesting the current number of shares, their ownership, and their true valuation in accordance with current market trends.

Effective implementation of the contribution

The 5 (five) contributors here represented as stated here above, declare that:

- they are the sole full owners of such shares and possessing the power to dispose of such shares, legally and conventionally freely transferable;
- there exist no pre-emption rights nor any other rights by virtue of which any person may be entitled to demand that one or more of such shares be transferred to him;
- the transfers of such shares are effective today without qualification and the agreement's deeds have been already signed, proof thereof having been given to the undersigned notary;
- all further formalities shall be carried out in the respective countries, in order to duly formalise the transfers and to render them effective anywhere and toward any third party.

The EOI SYKES, S.à r.l. share's capital consists currently of 70,870 (seventy thousand eight hundred seventy) shares, and all of them currently owned by SK PARTICIPATION, S.à r.l., Luxembourg company, prenamed.

Manager's intervention

Thereupon intervenes Mrs Corinne Bitterlich, legal adviser, residing in Luxembourg, and Mr François Mesenburg, employee, residing in Biwer, managers of SK PARTICIPATION, S.à r.l., Mrs Corinne Bitterlich here represented by Mr François Mesenburg by virtue of a proxy under private seal, remaining here attached;

Acknowledging having been beforehand informed of the extent of their responsibility, legally engaged as managers of the company by reason of the here above described contribution in kind, they expressly agree with the description of the contribution in kind, with its valuation, with the effective transfer of these shares, and confirms the validity of the subscription and payment.

Third resolution

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, the contribution being fully carried out, the meeting decides to amend the article 6 of the Articles of Incorporation to read as follows:

«The share capital is fixed at EUR 15,342,525.- (fifteen million three hundred forty-two thousand five hundred twenty-five Euros), represented by 613,701 (six hundred thirteen thousand seven hundred and one) shares of a par value of EUR 25.- (twenty-five Euros) each.»

Fourth resolution

The meeting decides to give the authorisation to the board of directors to carry out the formalities related to the increase of the corporate capital, to cancel and replace the former shares by new ones.

Pro rata contribution tax payment exemption request

Considering that it concerns an increase of the share capital consisting of at least 65% (in this case 85%+15%=100%) of all outstanding shares of a financial stock company (société de capitaux) having its registered office in an European Union State, the company expressly requests the pro rata fee payment exemption on basis of Article 4.2 of the Luxembourg law of December 29, 1971, as modified by the law of December 3, 1986, which provides for a fixed rate registration tax perception in such a case.

Facultative: «The unpaid tax amount is due if the buyer company doesn't keep, during a period five years from the date at which the exempted tax operation has been carried out, all the shares of the other company - and at least seventy-five per cent of the share capital of that company - that it owns following that operation, including the shares acquired before and owned at the moment of said operation.

The exemption tax benefit will however be kept if, during this period of five year, the shares are transferred in the frame of an operation exempted of tax by virtue of the hereabove provision or of a contribution in kind consisting in all the assets and liabilities (entire property) of a company incorporated in the European Union (article 4-1 of the law of 29th of December 1971).»

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company or which shall be charged to it in connection with its capital increase at the fixed rate registration tax perception, have been estimated at about six thousand two hundred Euros.

Retainer: Sufficient funds, equal at least at the amount as precised above for notarial fees are already at disposal of the undersigned notary, the contribution being made in kind.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille trois, le quatre avril à 16.50 heures.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée SK PARTICIPATION, S.à r.l., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 25A, Boulevard Royal, pas encore inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B, constituée suivant acte reçu le 4 avril 2003, pas encore publié au Mémorial, Recueil C.

L'assemblée est présidée par Madame Laurence Mostade, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Marjorie Fever, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Sébastien Dodo, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 500 (cinq cents) parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de EUR 15.330.025,- (quinze millions trois cent trente mille vingt-cinq Euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents Euros) à EUR 15.342.525,- (quinze millions trois cent quarante-deux mille cinq cent vingt-cinq Euros) par l'émission de 613.201 (six cent treize mille deux cent et une) parts sociales nouvelles.

2.- Souscription, intervention des souscripteurs et libération de toutes les parts sociales nouvelles par apport en nature de 10.634 (dix mille six cent trente-quatre) parts sociales de EOI SYKES, S.à r.l.

3.- Le capital social est alors fixé à EUR 15.342.525,- (quinze millions trois cent quarante-deux mille cinq cent vingt-cinq Euros), représenté par 613.701 (six cent treize mille sept cent et une) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq Euros) chacune.

4.- Autorisation pour le conseil des gérants de procéder à toutes les formalités concernant l'augmentation de capital, de supprimer et remplacer les anciennes parts sociales par les nouvelles.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les associés décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social souscrit à concurrence de EUR 15.330.025,- (quinze millions trois cent trente mille vingt-cinq) pour le porter de son montant actuel de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents Euros) à EUR 15.342.525,- (quinze millions trois cent quarante-deux mille cinq cent vingt-cinq Euros), par l'émission de 613.201 (six cent treize mille deux cent et une) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq Euros) chacune, le tout intégralement par l'apport réalisé en nature d'actions de EOI SYKES, S.à r.l., société à responsabilité limitée, une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 25A, Boulevard Royal, une société ayant son siège social établi dans un Etat membre de l'Union Européenne.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'admettre la souscription des parts nouvelles par:

- BRITISH SECURITY GROUP LTD, ayant son siège social à Hamilton (Bermudes): 551.675 (cinq cent cinquante et un mille six cent soixante-quinze) parts sociales nouvelles;
- Monsieur Cyril Abecassis, demeurant à CH-1231 Conches (Suisse): 6.170 (six mille cent soixante-dix) parts sociales nouvelles;
- Monsieur Emmanuel Sebag, demeurant à GB-SW73QD London (UK): 18.452 (dix-huit mille quatre cent cinquante-deux) parts sociales nouvelles;
- WORTHYTRUST COMPANY LIMITED, ayant son siège social à St Héliér (Jersey): 18.452 (dix-huit mille quatre cent cinquante-deux) parts sociales nouvelles;
- Monsieur Jean-Jacques Murray, demeurant à CH-1206 Genève (Suisse): 18.452 (dix-huit mille quatre cent cinquante-deux) parts sociales nouvelles.

Intervention des apporteurs - Souscription - Libération

Interviennent ensuite aux présentes les apporteurs prédésignés, ici représentés par Monsieur Sébastien Dodo, pré-nommé, en vertu des procurations ci-annexées;

lesquelles ont déclaré souscrire les 613.201 (six cent treize mille deux cent et une) parts sociales nouvelles et les libérer intégralement par des apports en nature ci-après décrits:

Description des apports

A) BRITISH SECURITY GROUP LTD, pré-nommée, par un apport en nature consistant en: 9.567 (neuf mille cinq cent soixante-sept) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 1.000,- (mille Euros) chacune, de EOI SYKES, S.à r.l., une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 25A Boulevard Royal;

B) Monsieur Cyril Abecassis, pré-nommé, par un apport en nature consistant en: 107 (cent sept) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 1.000,- (mille Euros) chacune, de EOI SYKES, S.à r.l., pré-nommée;

C) Monsieur Emmanuel Sebag, pré-nommé, par un apport en nature consistant en: 320 (trois cent vingt) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 1.000,- (mille Euros) chacune, de EOI SYKES, S.à r.l., pré-nommée;

D) WORTHYTRUST COMPANY LIMITED, pré-nommée, par un apport en nature consistant en: 320 (trois cent vingt) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 1.000,- (mille Euros) chacune, de EOI SYKES, S.à r.l., pré-nommée;

E) Monsieur Jean Jacques Murray, pré-nommé, par un apport en nature consistant en: 320 (trois cent vingt) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 1.000,- (mille Euros) chacune, de EOI SYKES, S.à r.l., pré-nommée;

ensemble 10.634 (dix mille six cent trente-quatre) parts sociales, c'est-à-dire 15% (quinze pour cent) de la totalité des parts sociales émises de EOI SYKES, S.à r.l., ces apports étant évalué à EUR 15.330.025,- (quinze millions trois cent trente mille vingt-cinq Euros), comme indiqué dans le rapport d'évaluation, daté du 28 janvier 2003, basé sur le bilan et les résultats finaux en date du 31 décembre 2002; ce rapport a été établi par PricewaterhouseCoopers, ayant son siège social à 400, Route d'Esch, BP 1443, L-1014 Luxembourg; le dit rapport restera annexé au présent acte.

La société SK PARTICIPATION, S.à r.l., déjà propriétaire de 85% (quatre-vingt-cinq pour cent) des parts sociales de la société pré-nommée EOI SYKES, S.à r.l., détient maintenant 100% (cent pour cent) des parts sociales.

Preuve de l'existence de l'apport

Preuve de la propriété et de la valeur de ces parts sociales a été donnée au notaire instrumentant par la copie d'un extrait récent du registre de commerce de la société concernée, un bilan récent et une déclaration émise par les gérants attestant le nombre actuel d'actions, leur appartenance et leur valeur réelle conformément aux tendances actuelles du marché.

Réalisation effective de l'apport

Les 5 (cinq) apporteurs ici représentés comme dit ci-avant, déclarent que:

- ils sont les seuls pleins propriétaires de ces parts sociales et possédant les pouvoirs d'en disposer, celles-ci étant légalement et conventionnellement librement transmissibles;
- il n'existe aucun droit de préemption ou d'autre droits en vertu desquels une personne pourrait avoir le droit d'en acquérir une ou plusieurs;
- les transferts de parts sociales sont effectivement réalisés sans réserves aujourd'hui et les conventions de cessions ont été déjà signées, preuve en ayant été apportée au notaire soussigné;
- toutes autres formalités seront réalisées dans les Etats respectifs aux fins d'effectuer la cession et de la rendre effective partout et vis-à-vis de toutes tierces parties.

Le capital social souscrit de EOI SYKES, S.à r.l. se compose actuellement de 70.870 (soixante-dix mille huit cent soixante-dix) parts sociales, appartenant toutes actuellement à SK PARTICIPATION, S.à r.l., Luxembourg, prédésignée.

Intervention du gérant

Sont alors intervenus, Mademoiselle Corinne Bitterlich, conseiller juridique, demeurant à Luxembourg, et Monsieur François Mesenburg, employé privé, demeurant à Biwer, gérants de la société SK PARTICIPATION, S.à r.l., Madame Corinne Bitterlich étant ici représentée par Monsieur François Mesenburg en vertu d'une procuration sous seing privé, restant ici annexée;

Reconnaissant avoir pris connaissance de l'étendue de leur responsabilité, légalement engagés en leur qualité de gérants de la société à raison de l'apport en nature ci-avant décrit, ils marquent expressément leur accord sur la descrip-

tion de l'apport en nature, sur son évaluation, sur le transfert de la propriété desdites parts sociales, et confirment la validité des souscriptions et libérations.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'apport étant totalement réalisé, l'assemblée décide de modifier l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à EUR 15.342.525,- (quinze millions trois cent quarante-deux mille cinq cent vingt-cinq Euros), divisé en 613.701 (six cent treize mille sept cent et une) parts sociales de EUR 25,- (vingt-cinq Euros) chacune.»

Quatrième résolution

L'assemblée décide d'autoriser le conseil des gérants de procéder à toutes les formalités concernant l'augmentation de capital, de supprimer et remplacer les anciennes parts sociales par les nouvelles.

Requête en exonération de paiement du droit proportionnel d'apport

Compte tenu qu'il s'agit de l'augmentation du capital social d'au moins 65% (en l'occurrence 85%+15%=100%) de toutes les parts sociales émises par une société de capitaux ayant son siège dans un Etat de l'Union Européenne, la société requiert expressément l'exonération du paiement du droit proportionnel d'apport sur base de l'article 4.2 de la loi du 29 décembre 1971 telle que modifiée par la loi du 3 décembre 1986, qui prévoit en pareil cas le paiement du droit fixe d'enregistrement.

Facultatif: «Le montant du droit non perçu est dû si la société acquérante ne conserve pas, pendant un délai de cinq ans à partir de la date à laquelle l'opération bénéficiant de l'exonération est effectuée, toutes les parts de l'autre société qu'elle détient à la suite de cette opération, y compris celles acquises antérieurement et détenues au moment de ladite opération.

Le bénéfice de l'exonération reste cependant acquis si, pendant ce délai, ces parts sont cédées dans le cadre d'une opération qui bénéficie de l'exonération en vertu de la disposition ci-avant d'un apport en nature de tous les actifs et passifs (universalité de patrimoine) d'une société de capitaux ayant son siège dans l'Union Européenne, sur base de l'article 4.1 de la loi du 29 décembre 1971.»

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital au droit fixe d'enregistrement, s'élève à environ six mille deux cents Euros.

Provision: Une somme suffisante, égale au moins au montant des frais notariaux mentionné ci-avant est d'ores et déjà à la disposition du notaire soussigné, l'apport étant réalisé en nature.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: L. Mostade, M. Fever, S. Dodo, C. Bitterlich, F. Mesenburg, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2003, vol. 138S, fol. 76, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2003.

J. Elvinger.

(028973.3/211/292) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

SK PARTICIPATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 93.454.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 11 juin 2003.

(028974.3/211/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

SELECTA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.

R. C. Luxembourg B 75.427.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00495, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 4 juin 2003.

Signature.

(027124.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

EUROPIUM S.A.H., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 31.712.

Il résulte d'un jugement rendu le 8 mai 2003 par la sixième section du Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, que la société EUROPIUM S.A.H. ayant eu son siège social à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, a été dissoute et que sa liquidation a été ordonnée.

Le tribunal a nommé juge-commissaire Monsieur Jean-Paul Meyers, juge au Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg et liquidateur Maître Saskia Konsbruck, avocat, demeurant à Luxembourg.

Pour la société en liquidation

Maître S. Konsbruck

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2003, réf. LSO-AE06282. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028898.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

FASSADEN- UND UMBAU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 25.997.

Il résulte d'un jugement rendu le 8 mai 2003 par la sixième section du Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, que la société FASSADEN- UND UMBAU, S.à r.l., ayant eu son siège social à L-6614 Wasserbillig, 27, rue Boxberg, a été dissoute et que sa liquidation a été ordonnée.

Le tribunal a nommé juge-commissaire Monsieur Jean-Paul Meyers, juge au Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg et liquidateur Maître Saskia Konsbruck, avocat, demeurant à Luxembourg.

Pour la société en liquidation

Maître S. Konsbruck

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2003, réf. LSO-AE06281. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028900.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

EXPOTRADE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 32.769.

Il résulte d'un jugement rendu le 8 mai 2003 par la sixième section du Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, que la société EXPOTRADE, S.à r.l., ayant eu son siège social à L-1940 Luxembourg, 180, route de Longwy, a été dissoute et que sa liquidation a été ordonnée.

Le tribunal a nommé juge-commissaire Monsieur Jean-Paul Meyers, juge au Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg et liquidateur Maître Saskia Konsbruck, avocat, demeurant à Luxembourg.

Pour la société en liquidation

Maître S. Konsbruck

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2003, réf. LSO-AE06279. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028902.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

EUROSTREET INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.Siège social: L-1117 Luxembourg, 33, rue Albert 1^{er}.

R. C. Luxembourg B 47.114.

Il résulte d'un jugement rendu le 8 mai 2003 par la sixième section du Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, que la société EUROSTREET INTERNATIONAL S.A. a été dissoute et que sa liquidation a été ordonnée.

Le tribunal a nommé juge-commissaire Monsieur Jean-Paul Meyers, juge au Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg et liquidateur Maître Saskia Konsbruck, avocat, demeurant à Luxembourg.

Pour la société en liquidation

Maître S. Konsbruck

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2003, réf. LSO-AE06278. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028903.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

EURO-REAL BESITZ A.G., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 31.807.

Il résulte d'un jugement rendu le 8 mai 2003 par la sixième section du Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, que la société EURO-REAL BESITZ A.G. ayant eu son siège social à L-2230 Luxembourg, 134, boulevard de la Pétrusse, a été dissoute et que sa liquidation a été ordonnée.

Le tribunal a nommé juge-commissaire Monsieur Jean-Paul Meyers, juge au Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg et liquidateur Maître Saskia Konsbruck, avocat, demeurant à Luxembourg.

Pour la société en liquidation

Maître S. Konsbruck

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2003, réf. LSO-AE06275. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028904.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

BLACK STEEL ORGANIZATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 73.097.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 25 mars 2003

- La cooptation de la société LOUV, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg en tant qu'Administrateur en remplacement de la société FINIM LIMITED, démissionnaire est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2005.

Fait à Luxembourg, le 25 mars 2003.

Certifié sincère et conforme

BLACK STEEL ORGANIZATION S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2003, réf. LSO-AE02434. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026769.3/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

ENTREFLOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 66.090.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 juillet 2001

- Conversion du capital en euros de sorte que le capital s'élève désormais à EUR 198.183,72 représenté par 65.130 actions de catégorie A et 64.870 actions de catégorie B sans mention de valeur nominale.

- Autorisation à SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A. de mettre les statuts de la société en conformité avec les décisions prises ci-dessus, de procéder à la rédaction et la publication des statuts coordonnés.

Certifié sincère et conforme

Pour ENTREFLOR S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2003, réf. LSO-AE05231. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026770.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

GENERALE SOLS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1453 Luxembourg, 33, route d'Echternach.

R. C. Luxembourg B 55.752.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00545, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 4 juin 2003.

Signature.

(027127.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

FINFLOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 66.091.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 août 2001

- Suppression de la valeur nominale des actions.
- Conversion du capital en euros de sorte que le capital s'élève désormais à EUR 8.338.961,24 représenté par 2.126.742 actions de catégorie A, 3.142.693 actions de catégorie B, 61.605 actions de catégorie C et 138.960 actions de catégorie D sans mention de valeur nominale.
- Autorisation à SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A. de mettre les statuts de la société en conformité avec les décisions prises ci-dessus, de procéder à la rédaction et la publication des statuts coordonnés.

Certifié sincère et conforme

Pour FINFLOR S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2003, réf. LSO-AE05229. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026771.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

ARIFA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 35.686.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 mai 2003

Monsieur Jean Bernard Zeimet, réviseur d'entreprises, domicilié à 67, rue Michel Welter à L-2730 Luxembourg, a été nommé au poste de commissaire à la liquidation de la société.

Pour extrait sincère et conforme

FIN-CONTROLE S.A.

Le Liquidateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2003, réf. LSO-AE05212. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026772.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

SILENE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 4, rue du Marché-aux-Herbes.
R. C. Luxembourg B 49.778.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 16 mai 2003 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Christophe Dermine.
- Monsieur Sébastien Coyette.
- Monsieur Christophe Cialini.
- Madame Catherine Sauvage.

Tous les quatre domiciliés professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Le Commissaire aux Comptes est:

- Monsieur Laurent Pecheur, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.
- Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2008.
Décharge pleine et entière leur a été accordée.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2003, réf. LSO-AE04166. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026821.3/693/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

SOIE ET SOIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 69.957.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 16 mai 2003 a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. L'assemblée prend acte de la démission du Commissaire aux Comptes en la personne de Monsieur Christophe Dermine et nomme en son remplacement la société S.P.F. - SOCIETÀ PROFESSIONALE FIDUCIARIA S.A. avec siège social à Via Nassa 17, CH-6901 Lugano, Suisse à partir de l'exercice 2002. Décharge pleine et entière a été accordée au commissaire sortant.

2. L'assemblée décide de nommer un administrateur supplémentaire, Madame Nicole Thommes, domiciliée professionnellement à 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg portant ainsi le nombre des administrateurs à quatre.

Les mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social de l'an 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2003, réf. LSO-AE04161.- Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026823.3/693/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

ALSYST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 35.460.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 16 mai 2003 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Jean Hoffmann.
- Monsieur Marc Koeune.
- Madame Nicole Thommes.
- Madame Andrea Dany.

Tous les quatre domiciliés professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Le Commissaire aux Comptes est:

- CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., avec siège social à 4, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2008.

Décharge pleine et entière leur a été accordée.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2003, réf. LSO-AE04216. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026826.3/693/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

SOGEDIC S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 56, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 6.281.

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement en date du 30 avril 2003 au siège social, que le nombre des Administrateurs a été fixé à quatre et que Monsieur Franz Fischer a été nommé Administrateur de la société.

Il a été immédiatement nommé Administrateur-Délégué avec pouvoir de signature individuelle.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2003, réf. LSO-AE05473. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026856.3/802/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

NHS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1643 Luxembourg, 4, rue de la Grève.
R. C. Luxembourg B 80.364.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF0224, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2003.

Signature.

(026802.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

NHS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1643 Luxembourg, 4, rue de la Grève.
R. C. Luxembourg B 80.364.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle qui s'est tenue en date du 10 avril 2003, que l'Assemblée a pris, entre autres, les résolutions suivantes:

Quatrième résolution

L'Assemblée prend acte de la cooptation de Monsieur Paolo Diprima en qualité d'Administrateur de la société en remplacement de Monsieur Bruno Mazzola, démissionnaire, cooptation décidée par le Conseil d'Administration en date du 13 janvier dernier. L'Assemblée nomme définitivement Monsieur Paolo Diprima en qualité d'Administrateur de la société. L'Assemblée donne également décharge pleine et entière à Monsieur Bruno Mazzola, pour l'exercice de son mandat d'Administrateur jusqu'au 13 janvier 2003.

Cinquième résolution

L'Assemblée prend acte que le mandat du Commissaire est venu à échéance en date de ce jour.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme de 1 (un) an, Monsieur Vincent Thill, employé privé, demeurant au 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.

L'Assemblée prend également acte et accepte la démission présentée par Madame Silva Lepore, demeurant à Turin (Italie) de sa fonction d'Administrateur de la société. La lettre de démission restera annexée au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

L'Assemblée donne décharge pleine et entière à l'Administrateur démissionnaire concernant l'exécution de son mandat jusqu'à la date de ce jour.

En remplacement de l'Administrateur démissionnaire, l'Assemblée décide de nommer, avec effet immédiat, Monsieur Sergio Vandì, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en qualité d'Administrateur de la société.

Le mandat ainsi conféré au nouvel administrateur prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 avril 2003.

Le Conseil d'Administration

P. Diprima / S. Bosì

Président / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2003, réf. LSO-AF00221. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026799.3/043/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

REVI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 56.215.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 décembre 2002

Monsieur Jean Bernard Zeimet, réviseur d'entreprises, domicilié à 51-53, rue de Merl à Luxembourg, a été nommé au poste de commissaire à la liquidation de la société.

Pour extrait sincère et conforme

FIN-CONTROLE S.A.

Le Liquidateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2003, réf. LSO-AE05240. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026776.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

DELFI HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 18.464.

—
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00379, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(026815.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

DELFI HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 18.464.

—
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00376, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(026819.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

DELFI HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 18.464.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à la date statutaire le 24 mai 2002

3. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne à l'unanimité des voix décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'ensemble des mandats relatifs à la clôture des comptes arrêtés au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001.

4. L'Assemblée Générale décide de ratifier la cooptation de Madame Rita Reichling, administrateur de la société par décision du conseil d'administration du 19 février 2002.

Pour extrait conforme

Signature / Signature

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00381. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026818.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

SAFE-RE (IMMO), SAFE REINSURANCE (IMMO), Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 73.800.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires tenue à Luxembourg le 2 avril 2003

L'Assemblée Générale du 2 avril 2003 décide de renouveler le mandat d'Administrateur de:

- Monsieur Victor Delloye,
- Monsieur Tom Bamelis,
- Monsieur Charles Besnehard,

Mandats qui viendront à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2003.

L'Assemblée Générale du 2 avril 2003 décide de renouveler le mandat de Réviseur indépendant de la société confié à ERNST & YOUNG LUXEMBOURG, dont le mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes annuels de l'exercice social 2003.

Pour la société SAFE-RE (IMMO)

SINSER (EUROPE) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2003, réf. LSO-AE05469. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027020.3/682/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

**MinFin S.A., Société Anonyme Holding,
(anc. VIENNA S.A.).**

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 37.390.

Le bilan et l'annexe au 30 avril 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00371, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature / Signature

Administrateurs

(026825.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

MinFin S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 37.390.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 avril 2003

3. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne à l'unanimité des voix décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'ensemble des mandats pour l'exercice clôturé au 30 avril 2002 ainsi que pour la non-tenue de l'Assemblée à la date statutaire.

Pour extrait conforme

Signature / Signature

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00373. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026822.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

VIKING BORDEAUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 66.394.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2003, réf. LSO-AE06484, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2003.

Signature.

(026991.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

VIKING BORDEAUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 66.394.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 30 avril 2003 que:

Les mandats des administrateurs étant venus à expiration:

Ont été réélus aux fonctions d'administrateurs de la société pour une durée de deux ans:

- Maître Charles Duro, avocat, demeurant à L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle;

- Monsieur Torstein Hagen, administrateur de sociétés, demeurant à CH-4057 Bale, 18, Schäferweg;

- Monsieur Raymond Van Herck, administrateur de sociétés, demeurant à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

Les mandats des administrateurs prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires qui approuvera les comptes annuels au 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2003, réf. LSO-AE06486. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026996.3/317/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

SOGENECOMM, Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 70.781.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00367, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature / Signature

Administrateurs

(026828.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

SOGENECOMM, Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 70.781.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue exceptionnellement le 26 mai 2003

3. L'Assemblée constate que plus de 75% du capital social de la société est absorbé par des pertes.

Après délibérations et votes, l'Assemblée décide de poursuivre l'activité de la société, ceci conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

4. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne à l'unanimité des voix décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes relatifs à la clôture des comptes arrêtés au 31 décembre 2000 ainsi que pour la non-tenue de l'Assemblée à la date statutaire.

Pour extrait conforme

Signature / Signature

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00368. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026830.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY, Société d'Investissement à Capital Fixe.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 61.389.

Avis au public: le conseil d'administration de SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY («SC-EUROPEAN REALTY»), a décidé le 26 juillet 2002 conformément à l'article 8 de ses statuts concernant les règles de rachat de racheter 33.723.685 actions des 63.750.000 actions actuellement émises par SC-EUROPEAN REALTY. Le montant total des actions de SC-EUROPEAN REALTY s'élève à 63.750.000. Un prix de rachat de USD 18,68 par action a été établi pour une somme globale de rachat de USD 629.958.435.

Le jour d'enregistrement pour le rachat concernait les actionnaires enregistrés le 21 août 2002. Les actions étaient rachetées sur une base proportionnelle, étant entendu toutefois que les actions fractionnées ne seront pas rachetées mais arrondies vers le bas.

Le 22 mai 2003.

SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY

L. Hamilton

Vice-président

Notice is hereby given that the board of directors of SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY («SC-EUROPEAN REALTY»), pursuant to the redemption provisions of Article 8 of its Articles of Incorporation, decided on 26 July 2002 to redeem 33,723,685 shares of the 63,750,000 total SC-EUROPEAN REALTY shares in issue. The total number of shares of SC-EUROPEAN REALTY amounts to 63,750,000. A redemption price of USD 18.68 per share was established for an aggregate redemption amount of USD 629,958,435.

The record date for the redemption were shareholders of record on August 21, 2002. Shares were redeemed on a pro rata basis; however, fractional shares were not redeemed but rounded down.

May 22, 2003.

SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY

L. Hamilton

Vice-President

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE06123. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027041.2//31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

SEMINAIRE INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 65.937.

—
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00366, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(026835.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

SEMINAIRE INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 65.937.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à la date statutaire du 20 juin 2002

3.+ 4. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne à l'unanimité des voix décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'ensemble des mandats relatifs à la clôture des comptes arrêtés au 31 décembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature / Signature

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00365. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026832.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

CARIQUE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 78.957.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 16 mai 2003 a pris acte de la démission de Monsieur Christophe Dermine de ses fonctions de commissaire aux comptes à partir de l'exercice 2002.

La société CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., avec siège social à 4, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg a été nommée en son remplacement. Décharge pleine et entière a été accordée au commissaire sortant.

Son mandat prendra fin au plus tard à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social de l'an 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2003, réf. LSO-AE04256. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026833.3/693/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

BROWN MACHINES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 75.637.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 9 mai 2003 a pris acte de la démission de la société FIDIRE-VISA S.A. de ses fonctions de commissaire aux comptes et a nommé en son remplacement la société CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., avec siège social à 4, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2006. Décharge pleine et entière a été accordée au commissaire sortant.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2003, réf. LSO-AE04230. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026841.3/693/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

ANIN S.A., Société Anonyme.
Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 61.312.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 16 mai 2003 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Michaël Wicken, Président, domicilié à Overhill Way 16, BR3 6SW Beckenham, Kent, Grande-Bretagne.
- Jean Hoffmann, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.
- Marc Koeune, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.
- Nicole Thommes, domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.
- Andrea Dany, domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Le Commissaire aux Comptes est:

- CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., avec siège social à 4, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg.
- Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2008.
Décharge pleine et entière leur a été accordée.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2003, réf. LSO-AE04208. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026829.3/693/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

LGT TRUST & CONSULTING S.A., Aktiengesellschaft.
Gesellschaftssitz: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.
H. R. Luxemburg B 89.663.

Im Jahre zwei tausend und drei, den vier und zwanzigsten April.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean Seckler, mit dem Amtssitz in Junglinster (Grossherzogtum Luxemburg),

Versammelten sich in ausserordentlicher Generalversammlung die Aktionäre, beziehungsweise deren Vertreter, der Aktiengesellschaft LGT TRUST & CONSULTING S.A., mit Sitz in L-1724 Luxembourg, 3, Boulevard Prince Henri, (R.C.S. Luxemburg Sektion B Nummer 89.663).

Die Gesellschaft wurde gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch den instrumentierenden Notar am 21. Oktober 2002, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 1723 vom 3. Dezember 2002.

Den Vorsitz der Versammlung führt Herr Michal Wittmann, Gesellschaftsverwalter, wohnhaft in Waldbredimus.

Der Vorsitzende beruft zur Schriftführerin Frau Sylvie Abtal-Cola, Privatbeamtin, wohnhaft in Metz (Frankreich).

Die Versammlung bestellt als Stimmzähler Herr Klaus Krumnau, Jurist, wohnhaft in Koerich

Der Vorstand der Versammlung war damit konstituiert und der Vorsitzende bittet den Notar um folgende Feststellung:

A) Die Tagesordnung der Versammlung lautet wie folgt:

Tagesordnung

- 1.- Streichung des Absatzes 4 b. in Artikel 4 der Satzung.
- 2.- Neunumerierung der Absätze 4 c. bis 4 e. in 4 b. bis 4 d.
- 3.- Erhöhung des Gesellschaftskapitals um 325.000,- EUR, um es von seinem jetzigen Betrag von 375.000,- EUR auf 700.000,- EUR zu bringen, durch die Schaffung und Ausgabe von 325 neuen Aktien von je 1.000,- EUR, welche dieselben Rechte und Vorteile besitzen, wie die bereits bestehenden Aktien.
- 4.- Zeichnung und volle Einzahlung der neuen Aktien.
- 5.- Abänderung des ersten Absatzes von Artikel 5 der Satzung.
- 6.- Verschiedenes.

B) Dass die Gesellschafter anwesend oder vertreten sind. Die Vollmachten der vertretenen Gesellschafter und die Anzahl ihrer Aktien sind in der Anwesenheitsliste vermerkt.

Diese Anwesenheitsliste, die von den Gesellschaftern, den Bevollmächtigten der vertretenen Gesellschafter und dem Vorstand der Versammlung unterzeichnet wurde, wird diesem Versammlungsprotokoll angeheftet und zusammen mit der offiziellen Eintragung abgelegt.

C) Dass das gesamte Gesellschaftskapital bei dieser Versammlung anwesend oder vertreten ist und dass alle anwesenden oder vertretenen Gesellschafter erklären, eine entsprechende Einberufung erhalten zu haben und dass sie vor Versammlungsdatum über die Tagesordnung verfügen konnten. Somit sind keine weiteren Einberufungsmittelungen erforderlich.

D) Dass diese Versammlung, die das gesamte Gesellschaftskapital vertritt, ordnungsgemäß einberufen wurde und dass rechtsgültige Beschlüsse über alle in der Tagesordnung angegebenen Themen gefasst werden können.

Die Generalversammlung fasst nach eingehender Beratung einstimmig folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst die Streichung des Absatzes 4 b. in Artikel vier (4) der Satzung.

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst die Neunummerierung der Absätze 4 c. bis 4 e. in 4 b. bis 4 d.

Dritter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst das Gesellschaftskapital um drei hundert fünf und zwanzig tausend Euro (325.000,- EUR) zu erhöhen, um es von seinem jetzigen Betrag von drei hundert fünf und sieben tausend Euro (375.000,- EUR) auf sieben hundert tausend Euro (700.000,- EUR) zu bringen, durch die Schaffung und Ausgabe von drei hundert fünf und zwanzig (325) neuen Aktien von je ein tausend Euro (1.000,- EUR), welche dieselben Rechte und Vorteile besitzen, wie die bereits bestehenden Aktien.

Vierter Beschluss

Die Generalversammlung stellt fest, dass, nach Verzicht eventueller Einzahlungsrechte anderer Gesellschafter, die Gesellschaft dänischen Rechts LGT HOLDING DENMARK ApS, mit Sitz in DK-2100 Kopenhagen, Dampfaergevej, 3, 2nd Floor, (Dänemark), die Zeichnung der drei hundert fünf und zwanzig (325) neuen Aktien und die Einzahlung des Betrages der Kapitalerhöhung getätigt hat, sodass die Summe von drei hundert fünf und zwanzig tausend Euro (325.000,- EUR) der Gesellschaft LGT TRUST & CONSULTING S.A., ab sofort zur Verfügung steht, so wie dies dem amtierenden Notar nachgewiesen wurde, welcher dies ausdrücklich feststellt.

Fünfter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst den ersten Absatz von Artikel fünf (5) der Satzung abzuändern um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

«**Art. 5.** Das gezeichnete Kapital wird auf sieben hundert tausend Euro (700.000,- EUR) festgesetzt, eingeteilt in sieben hundert (700) Aktien mit einem Nennwert von je ein tausend Euro (1.000,- EUR), wobei jede einzelne Aktie auf den Hauptversammlungen über je eine Stimme verfügt.»

Sechster Beschluss

Die Generalversammlung stellt fest, dass die sieben hundert (700) Aktien wie folgt aufgeteilt sind:

1.- Die Gesellschaft dänischen Rechts LGT HOLDING DENMARK ApS, mit Sitz in DK-2100 Kopenhagen, Dampfaergevej, 3, 2nd Floor, (Dänemark), sechs hundert neun und neunzig Aktien	699
2.- Herr Michal Wittmann, Gesellschaftsverwalter, wohnhaft in L-5465 Waldbredimus, 27, rue de Trintange, (Luxemburg), eine Aktie	1
Total: sieben hundert Aktien	700

Siebter Beschluss

Die Generalversammlung stellt fest, dass sich der Verwaltungsrat wie folgt zusammensetzt:

- 1.- Dr. Nicola Feuerstein, Dr. Iur. HSG, wohnhaft in FL-9497 Triesenberg, Gärbli 474, (Fürstentum Liechtenstein), Vorsitzender des Verwaltungsrates;
- 2.- Dr. Konrad Bächinger, Dr. Iur., wohnhaft in CH-9475 Sevelen, Giufsteinweg 3, (Schweiz).
- 3.- Dr. Iur. Pius Kurt Schlachter, Mitglied der Generaldirektion LGT BANK IN LIECHTENSTEIN AG, wohnhaft in A-6900 Bregenz, Bregenzerstrasse 71/15, (Österreich);
- 4.- Herr Michal Wittmann, Gesellschaftsverwalter, wohnhaft in L-5465 Waldbredimus, 27, rue de Trintange, (Luxemburg);
- 5.- Herr Klaus Krumnau, Jurist, wohnhaft in L-8383 Koerich, 8, rue Principale, (Luxemburg).

Achter Beschluss

Die Generalversammlung stellt fest, dass sich der Gesellschaftssitz in L-1724 Luxemburg, 3, boulevard du Prince Henri, befindet.

Kosten

Die Kosten und Gebühren dieser Urkunde, welche auf insgesamt vier tausend sieben hundert fünfzig Euro veranschlagt sind, sind zu Lasten der Gesellschaft.

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt der Vorsitzende die Versammlung für abgeschlossen.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Mitglieder der Versammlung, dem amtierenden Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben gegenwärtige Urkunde mit Uns, dem Notar, unterschrieben.

Signé: M. Wittmann - S. Abtal-Cola - K. Krumnau - J. Seckler

Enregistré à Grevenmacher, le 6 mai 2003, vol. 522, fol. 29, case 9. – Reçu 3.250 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Für gleichlautende Ausfertigung erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, den 21. Mai 2003.

J. Seckler.

(025746.3/231/96) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

GRAM & PARTNERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 59.845.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 16 mai 2003 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Maria Griffini, domiciliée à Melzi d'Eril Francesco 12, I-20123 Milano, Italie.
- Jean Hoffmann, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.
- Marc Koeune, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.
- Nicole Thommes, domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.
- Andrea Dany, domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Le Commissaire aux Comptes est:

- CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., avec siège social à 4, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg.
- Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2008.
Décharge pleine et entière leur a été accordée.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2003, réf. LSO-AE04184. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026836.3/693/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

CANOGA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 79.326.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 14 mai 2003 a pris acte de la démission du commissaire aux comptes, Monsieur Christophe Dermine, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, à partir de l'exercice 2002.

La société CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., avec siège social à 4, rue Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg a été nommée en son remplacement. Décharge pleine et entière a été accordée au commissaire sortant.

Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes de l'exercice de l'an 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2003, réf. LSO-AE04250. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026839.3/693/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

ULRIKA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 79.219.

—
Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Statutaire

qui s'est tenue le 14 juin 2002 à 10.00 heures à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve

- Les mandats des Administrateurs et Commissaire aux comptes viennent à échéance à la présente assemblée.
- L'assemblée décide à l'unanimité de renouveler le mandat d'Administrateurs de Messieurs Koen Lozie, Jean Quintus et de COSAFIN S.A., ainsi que du Commissaire aux comptes, Monsieur Pierre Schill.
- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux comptes viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale qui approuvera les comptes arrêtés au 31 décembre 2002.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00013. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027045.3/1172/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

TALL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 63.492.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 6 mai 2003 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Jean Hoffmann.
- Monsieur Marc Koeune.
- Madame Nicole Thommes.
- Madame Andrea Dany.

Tous les quatre domiciliés professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Le Commissaire aux Comptes est:

- CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., avec siège social à 4, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg. Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2008. Décharge pleine et entière leur a été accordée.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2003, réf. LSO-AE04237. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026840.3/693/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

BOUGANVILLEA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 53.767.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 19 mai 2003 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Jean Hoffmann.
- Monsieur Marc Koeune.
- Madame Nicole Thommes.
- Madame Andrea Dany.

Tous les quatre domiciliés professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Le Commissaire aux Comptes est:

- S.P.F. SOCIETA' PROFESSIONALE FIDUCIARIA S.A., avec siège social à 17, Via Nassa, CH-6901 Lugano. Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2008. Décharge pleine et entière leur a été accordée.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2003, réf. LSO-AE04220. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026843.3/693/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

LAMPERTSBIERGER BROUTKESCHT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2982 Luxembourg, 19, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 65.326.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE05943, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 juin 2003.

FIDUCIAIRE CORFI

Signature

(027065.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

WINWARD INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 69.114.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 30 avril 2003

- Les rapports du conseil d'administration et du commissaire sont approuvés.
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.
- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Madame Nathalie Mager, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l. ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003.

Luxembourg, le 30 avril 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE03971. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026846.3/655/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

VAN KANTEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 64.737.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 14 mai 2003

- L'assemblée approuve les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice au 31 décembre 2002.
- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l. ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003.

Luxembourg, le 14 mai 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2003, réf. LSO-AE04505. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026848.3/655/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

GENERAL O&R INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 56.738.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 15 avril 2003 à 11.30 heures à Luxembourg

Le Conseil d'administration décide à l'unanimité de transférer le siège social de la société au 7, rue du Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg, et de résilier à cet effet le contrat de domiciliation conclu avec UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A. en date du 21 octobre 1996.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur, Administrateur-délégué / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2003, réf. LSO-AE06407. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027040.3/643/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

CALLISTO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 77.538.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 21 mai 2003

- Les rapports du conseil d'administration et du commissaire sont approuvés.
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.
- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Madame Nathalie Mager, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l. ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Lex Benoy, demeurant 13, rue Jean Bertholet à L-2016 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003.

Luxembourg, le 21 mai 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2003, réf. LSO-AE05353. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026850.3/655/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

M.V.S.F. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 51.649.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 22 mai 2003

- Les rapports du conseil d'administration et du commissaire sont approuvés.
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.
- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Madame Nathalie Mager, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l. ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003.

Luxembourg, le 22 mai 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2003, réf. LSO-AE05508. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026852.3/655/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

LA LUXEMBOURGEOISE-VIE, Société Anonyme d'Assurances.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 10, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 31.036.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2003, réf. LSO-AE06815, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2003.

LA LUXEMBOURGEOISE-VIE

Société Anonyme d'Assurances

Signature / Signature

Un Fondé de Pouvoir / Un Administrateur

(027062.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

**COMPAGNIE HISPANO-FRANÇAISE DE TELECOMMUNICATIONS S.A.,
Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 27.265.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00358, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2003.

Signature.

(026874.4//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

**COMPAGNIE HISPANO-FRANÇAISE DE TELECOMMUNICATIONS S.A.,
Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 27.265.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00359, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2003.

Signature.

(026876.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

**COMPAGNIE HISPANO-FRANÇAISE DE TELECOMMUNICATIONS S.A.,
Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 27.265.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue en date du 21 avril 2003, que:

- les bilans et comptes de pertes et profits au 31 décembre 1997 et 31 décembre 1998 ont été approuvés par l'Assemblée Générale;

- décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 1997 et 31 décembre 1998;

- les mandats d'administrateur de CORPORATE MANAGEMENT CORP., avec siège social à Road Town, Tortola, British Virgin Islands, CORPORATE COUNSELORS Ltd., avec siège social à Road Town, Tortola, British Virgin Islands, et CORPORATE ADVISORY SERVICES Ltd, avec siège social à Road Town, Tortola, British Virgin Islands, et celui du commissaire aux comptes, Monsieur Lex Benoy, expert-comptable, demeurant 13, rue Jean-Bertholet, L-1233 Luxembourg ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 1999.

Luxembourg, le 21 avril 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00355. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026871.3/751/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

LA LUXEMBOURGEOISE, SOCIETE ANONYME D'ASSURANCES, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 10, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 31.035.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2003, réf. LSO-AE06816, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2003.

LA LUXEMBOURGEOISE

SOCIETE ANONYME D'ASSURANCES

Signature / Signature

Un Directeur / Un Administrateur

(027063.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

VIAL PARTNERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 39.146.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 23 mai 2003

- Les rapports du conseil d'administration et du commissaire sont approuvés.
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.
- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Madame Nathalie Mager, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003.

Luxembourg, le 23 mai 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2003, réf. LSO-AE05513. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026854.3/655/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

GALEN INDUSTRY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 69.361.

—
Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement à Luxembourg en date du 24 mars 2003 que:

- Le nombre des Administrateurs a été réduit de cinq à quatre.
- Ont été élus Administrateurs Madame Mireille Gehlen, licenciée en administration des affaires, demeurant à Dudelange (L), Monsieur Pietro Torchio, Administrateur de société demeurant à Vercelli (Italy), Monsieur Angelo Carminati, Administrateur de société demeurant à Casatenovo (LC) (Italy), en remplacement de Madame Patrizia Constantine, et de Messieurs Michele Clerici, Marc Koene, Jean Hoffmann, Administrateurs démissionnaires.
- La démission de Monsieur Christophe Dermine, Commissaire aux Comptes a été acceptée, la nomination de DE-LOITTE & TOUCHE S.p.A, Viale della Repubblica, 22 31020 Fontane di Villorba, Treviso (Italia) a été ratifiée.
- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2003, réf. LSO-AD03362. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026857.3/802/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

MONTAUBAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1744 Luxembourg, 9, rue de Saint Hubert.
R. C. Luxembourg B 84.764.

—
Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 4 juillet 2003 à 16.00 heures au siège de la Société, 9, rue de Saint-Hubert, L-1744 Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels au 30 avril 2003, lecture des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sur les comptes annuels au 30 avril 2003
2. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos au 30 avril 2003
3. Affectation des résultats au 30 avril 2003
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers.

I (02210/578/18)

Le Conseil d'Administration.

**COGINPAR, COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENTS ET DE PARTICIPATIONS,
Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 5.136.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 9 juillet 2003 à 14.00 heures au siège social à Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes;
2. approbation des bilan et compte de profits et pertes au 31 décembre 2002
3. délibération quant aux dispositions de l'art. 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
4. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
5. divers.

I (03287/1017/16)

Le Conseil d'Administration.

KLINENGO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 64.836.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 24 juillet 2003 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'art. 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 6 juin 2003 n'a pas pu délibérer valablement sur le point 5 de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

I (03327/696/14)

Le Conseil d'Administration.

LUX-SMALL & MID CAPS SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 79.398.

Mesdames, Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui sera tenue dans les locaux de la BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG à Luxembourg, 1, rue Zithe, le mercredi 9 juillet 2003 à 11.00 heures et qui aura l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Recevoir le rapport du Conseil d'Administration et le rapport du Réviseur d'Entreprises pour l'exercice clos au 31 mars 2003.
2. Recevoir et adopter les comptes annuels arrêtés au 31 mars 2003; affectation des résultats.
3. Donner quitus aux Administrateurs.
4. Nominations statutaires.
5. Nomination du Réviseur d'Entreprises.
6. Divers.

Les propriétaires d'actions au porteur désirant être présents ou représentés moyennant procuration à l'Assemblée Générale devront en aviser la Société et déposer leurs actions au moins cinq jours francs avant l'Assemblée aux guichets d'un des agents payeurs ci-après:

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG
BANQUE RAIFFEISEN S.C.

Les propriétaires d'actions nominatives inscrits au registre des actionnaires en nom à la date de l'Assemblée sont autorisés à voter ou à donner procuration en vue du vote. S'ils désirent être présents à l'Assemblée Générale, ils doivent en informer la Société au moins cinq jours francs avant.

Des formules de procuration sont disponibles au siège social de la Société.

Les résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire ne requièrent aucun quorum spécial et seront adoptées si elles sont votées à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés.

I (03112/755/29)

Le Conseil d'Administration.

OBANOSH, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 44.378.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, le 7 juillet 2003 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2002,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Transfert du siège social,
6. Divers.

I (03343/833/18)

Le Conseil d'Administration.

SOCIETE DU ROUA, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 51.110.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, le 8 juillet 2003 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2002,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Transfert du siège social,
6. Divers.

I (03344/833/18)

Le Conseil d'Administration.

DREYFUS AMERICA FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 22.572.

Shareholders are kindly invited to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

of shareholders of our Company, with will take place at the registered office of the Sicav, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, on July 4, 2003 at 2.00 p.m. for the purpose of considering and voting upon the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the Reports of the Board of Directors and of the Independent Auditor
2. Approval of the Statement of Net Assets and of the Statement of Changes in Net Assets for the year ended as at February 28, 2003
3. Allocation of the Net results
4. Discharge to the Directors
5. Statutory Appointments
6. Miscellaneous.

Shareholders are advised that no quorum is required for the items on the agenda of the Annual General Meeting and that decisions will be taken at the majority of the votes expressed by the shareholders present or represented at the Meeting.

In order to attend the Meeting of July 4, 2003 the owners of bearer shares will have to deposit their shares five clear days before the Meeting at the offices of DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

I (03111/755/24)

The Board of Directors.

COFINEUR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 41.148.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu vendredi 18 juillet 2003 à 11.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.
2. Divers.

L'assemblée générale statutaire du 20 mai 2003 n'a pas pu délibérer valablement sur le point 4 de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

I (03361/1267/14)

Le Conseil d'Administration.

HYDRO INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 53.323.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu vendredi 18 juillet 2003 à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.
2. Divers.

L'assemblée générale statutaire du 27 mai 2003 n'a pas pu délibérer valablement sur le point 4 de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

I (03362/1267/14)

Le Conseil d'Administration.

LANGONNAISE S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 37.492.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mercredi 9 juillet 2003 à 15.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Renouvellement du mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (03425/755/17)

Le Conseil d'Administration.

DORBERG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 79.034.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires de notre société qui se tiendra de façon extraordinaire au siège social en date du 7 juillet 2003 à 14.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes.
2. Approbation du bilan, du compte de pertes et profits et affectation des résultats au 30 novembre 2002.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Elections Statutaires.
5. Divers.

L'Assemblée Générale délibérera valablement quel que soit le quorum représenté. Les résolutions devront réunir la moitié au moins des voix des Actionnaires présents ou représentés.

Pour être admis à l'Assemblée Générale Ordinaire les propriétaires d'actions au porteur sont priés de déposer leurs actions cinq jours francs avant l'Assemblée aux guichets de la BANQUE POPULAIRE DU LUXEMBOURG S.A., 47, boulevard Royal, Luxembourg.

I (03386/755/21)

Le Conseil d'Administration.

BAGNOLES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1425 Luxembourg, 1A, rue du Fort Dumoulin.
R. C. Luxembourg B 75.618.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 18 juillet 2003 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915

2. Divers

I (03375/788/14)

Le Conseil d'Administration.

ATLI ADVANCED TECHNOLOGY LUXEMBURG INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 55.844.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le 7 juillet 2003 à 15.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (03394/755/16)

Le Conseil d'Administration.

ARCOTEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 75.356.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 30 juin 2003 à 13.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectations des résultats
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (03433/000/14) .

LUX WEB VENTURES HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 75.475.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 27 juin 2003 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

II (02169/795/16)

Le Conseil d'Administration.

LION CAPITAL MARKETS S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 75.869.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on *June 27, 2003* at 10.00 p.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at March 31, 2002 and 2003
3. Ratification of the co-option of a Director
4. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
5. Miscellaneous.

II (02172/795/15)

The Board of Directors.

GENESE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 11.977.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *27 juin 2003* à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Nominations statutaires
6. Divers.

II (02195/795/16)

Le Conseil d'Administration.

PACIFIC FINANCE (BIJOUX) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 48.314.

La première Assemblée Générale Extraordinaire convoquée pour le 22 mai 2003 à 11.00 heures n'ayant pu délibérer sur les points de l'ordre du jour faute de quorum de présence, Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le jeudi *10 juillet 2003* à 10.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Mise en liquidation de la société,
- Nomination du liquidateur, Madame Maria Flora Ries-Bonani.

Cette seconde Assemblée Générale Extraordinaire prendra les décisions quelle que soit la proportion de capital représentée à l'Assemblée, les résolutions pour être valables devront réunir au moins deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02753/755/18)

Le Conseil d'Administration.

CAVES ST. MARTIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Remich, 53, route de Stadtbredimus.

R. C. Luxembourg B 5.220.

Nous avons l'honneur de convoquer Mesdames et Messieurs les actionnaires de notre société à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le mardi *1^{er} juillet 2003* à 11.00 heures du matin, au siège social de la société, 53, route de Stadtbredimus à Remich, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du commissaire sur l'exercice 2002.
2. Présentation et approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2002.
3. Affectation des résultats de l'exercice 2002.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
5. Divers.

Pour pouvoir assister à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de se conformer à l'article 22 des statuts et de déposer leurs titres au plus tard dans la journée du 24 juin 2003, soit au siège social à Remich, soit à la BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG à Luxembourg.

Les procurations devront être déposées au siège social au plus tard le 26 juin 2003.

Remich, le 2 juin 2003.

II (03000/000/21)

Le Conseil d'Administration.

WARDLEY ASIA PACIFIC INVESTMENTS LIMITED, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 36.299.

Shareholders are kindly invited to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

to be held at the registered office of the Company, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, on *June 27, 2003* at 11.00 a.m. for the purpose of considering and voting upon the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the Reports of the Board of Directors and of the Auditor;
2. Approval of the Statement of Net Assets and of the Statement of Changes in Net Assets for the year ended as at December 31, 2002; allocation of the net results
3. Ratification of the Interim Dividend;
4. Ratification of the Director's remuneration for the year ended 31 December 2002;
5. Discharge to the Directors;
6. Statutory Appointments;
7. Miscellaneous.

Shareholders are advised that no quorum is required for the items of the agenda of the Annual General Meeting and that decisions will be taken on simple majority of the shares present or represented at the Meeting.

In order to attend the Meeting the owners of bearer shares have to deposit their shares five clear days before the Meeting at the offices of DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

II (03038/755/24)

By order of the Board of Directors.

SUN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 79.438.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu jeudi *26 juin 2003* à 11.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

II (03158/1267/14)

Le Conseil d'Administration.

HSBC INTERNATIONAL SELECT FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 84.174.

Shareholders are kindly invited to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

to be held at the registered office of the Sicav, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, on *June 27, 2003* at 12.00 p.m. for the purpose of considering and voting upon the following agenda:

Agenda:

1. To adopt the Reports of the Board of Directors and of the Auditor;
2. To approve the Statement of the Net Assets and the Statement of Changes in Net Assets for the period ended as at March 31, 2003; to carry forward the net results for the period ended as at March 31, 2003;
3. To grant full discharge from their respective duties to the Directors having been in office until March 31, 2003;
4. To renew the mandates as Directors of Mr. Geoffrey Cook, Mr. Guy Anthony Hamilton, Mr. Christopher John Meade Keirle, Mr. Mark Christopher Parfitt and Mr. Martin David Spurling for a period of one year ending on the date of the next Annual General Meeting to be held in 2004, or until their successors have been appointed;
5. To renew the mandate of KPMG, Luxembourg as Auditor for a period of one year ending on the date of the next Annual General Meeting to be held in 2004;
6. Miscellaneous.

Shareholders are advised that decisions will be taken on simple majority of the shares present or represented at the Meeting.

II (03040/755/23)

The Board of Directors.

JAPAN DYNAMIC FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 21.694.

Shareholders are kindly invited to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

of shareholders of the Sicav, which will be held at the registered office of the Sicav, 69, route d'Esch, Luxembourg, on *June 27, 2003* at 3.00 p.m. with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the Reports of the Board of Directors and of the Independent Auditor;
2. Approval of the Statement of Net Assets and of the Statement of Changes in Net Assets for the year ended as at March 31, 2003;
3. Allocation of the net results;
4. Discharge to the Directors;
5. Statutory Appointments;
6. Miscellaneous.

The shareholders are advised that no quorum is required for the items on the agenda of the Annual General Meeting and that decisions will be taken on a simple majority of the shares present or represented at the Meeting with no restrictions.

In order to attend the Meeting, the owners of bearer shares will have to deposit their shares five clear days before the meeting at the registered office of DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg.

II (03044/755/24)

The Board of Directors.

SARASIN MULTI LABEL, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-1855 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.
H. R. Luxemburg B 76.311.

Die SARASIN MULTI LABEL wird am *27. Juni 2003* ihre

JAHRESHAUPTVERSAMMLUNG

in Luxemburg, 50, Avenue J.F. Kennedy (BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG, Hauptsitz), um 11 Uhr durchführen.

Folgende Punkte stehen auf der Tagesordnung:

Tagesordnung:

1. Berichte
 - a) der Untereinlageberater
 - b) der Revisionsgesellschaft

2. Genehmigung der Vermögensaufstellung sowie der Veränderungen des Reinvermögens für den Zeitraum bis zum 31. März 2003
3. Entlastung des Verwaltungsrates für seine Tätigkeit im Geschäftsjahr endend zum 31. März 2003.
4. Wahl eines neuen Verwaltungsratsmitgliedes
5. Wahl des Wirtschaftsprüfers bis zur nächsten ordentlichen Jahreshauptversammlung in 2004
6. Verwendung der Reingewinns
7. Verschiedenes.

Beschlüsse der Versammlung erfordern kein Quorum und werden mit einfacher Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Aktien gefasst.

Vollmachtsformulare werden den Eignern von Namensanteilen zugesandt und können an folgende Adressen zurückgeschickt werden:

Luxemburg: BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A., L-2951 Luxembourg

Schweiz: BANK SARASIN & CIE AG (GB SARASIN INVESTMENTFONDS), Elisabethenstrasse 62, CH-4002 Basel.

SARASIN MULTI LABEL, SICAV

II (03052/755/29)

Der Verwaltungsrat.

SCHOONER INVESTMENT, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R. C. Luxembourg B 39.331.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

qui se tiendra au siège social de la société à Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo, le jeudi 26 juin 2003 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2002;
2. Examen et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
4. Affectation des résultats;
5. Nominations statutaires;
6. Divers.

II (03053/000/18)

Le Conseil d'Administration.

EXPERTISE SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital (in Liquidation).

Gesellschaftssitz: L-1445 Luxemburg-Strassen, 4, rue Thomas Edison.

H. R. Luxembourg B 60.370.

Die Anteilhaber der EXPERTISE SICAV werden hiermit zur abschliessenden

AUSSERORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

der Anteilhaber am 1. Juli 2003 am Gesellschaftssitz 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxemburg-Strassen um 16.00 Uhr (Luxemburger Ortszeit) eingeladen.

Die Tagesordnung lautet wie folgt:

Tagesordnung:

1. Bericht des Liquidators über die Verwendung des Vermögens der Sicav
2. Bericht des Wirtschaftsprüfers im Hinblick auf die Liquidation
3. Billigung der Liquidationsabrechnung
4. Entlastung des Liquidators und des Wirtschaftsprüfers
5. Abschluss der Liquidation
6. Bestimmung des Ortes, an dem die Bücher und die Schriftstücke der SICAV hinterlegt und für einen Zeitraum von 5 Jahren aufbewahrt werden
7. Bestimmung hinsichtlich des Zeitpunktes, an dem Gelder und Werte, welche den Gläubigern und Aktionären der SICAV nicht ausgezahlt werden können, bei der Caisse des Consignations hinterlegt werden
8. Verschiedenes

Die Anteilhaber werden darauf hingewiesen, dass zur Beschlussfassung über die betreffenden Punkte der Tagesordnung der abschliessenden Generalversammlung kein Anwesenheitsquorum erforderlich ist und die Beschlüsse mit einfacher Mehrheit der Stimmen der anwesenden oder der vertretenen Anteile gefasst werden.

Anteilhaber, die an der ausserordentlichen Generalversammlung teilnehmen möchten, werden gebeten, sich bis spätestens 27. Juni 2003 anzumelden.

II (03160/755/27)

Der Liquidator.

LINDWAY INVEST, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 85.596.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

qui se tiendra au siège social de la société à Luxembourg, 24-28, rue Goethe, le jeudi 26 juin 2003 à 10.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2002;
2. Examen et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
4. Affectation des résultats;
5. Nominations statutaires;
6. Divers.

II (03054/000/17)

Le Conseil d'Administration.

CAVITE HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 20.556.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 27 juin 2003 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Acceptation de la démission de tous les Administrateurs et du Commissaire aux Comptes et nomination de leurs remplaçants
2. Décharge spéciale aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour la période allant du 1^{er} juillet 2002 jusqu'à la date de la présente Assemblée
3. Divers

II (03055/795/15)

Le Conseil d'Administration.

MULTICOMMUNALE MARITIME ET COMMERCIALE S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 39.407.

Messrs. shareholders are hereby convened to attend the

STATUTORY GENERAL MEETING

which is going to be held in Luxembourg at 5, boulevard de la Foire, on June 27, 2003 at 14.00 o'clock with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the annual accounts and of the reports of the board of directors and of the statutory auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2002
3. Discharge to the directors and to the statutory auditor
4. Elections
5. Miscellaneous.

II (03067/534/16)

The board of directors.

KIWINTER S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 34.968.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 27 juin 2003 à 14.00 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002

3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardiveté de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
7. Nominations statutaires
8. Divers

II (03057/000/21)

*Le Conseil d'Administration.***KENT INTER HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 61.570.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 27 juin 2003 à 14.30 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardiveté de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
7. Nominations statutaires
8. Divers

II (03058/000/21)

*Le Conseil d'Administration.***YRENEE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 48.318.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 27 juin 2003 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

II (03068/795/16)

*Le Conseil d'Administration.***LORENA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 39, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 51.773.

Les Actionnaires de la Société LORENA, Société Anonyme, sont convoqués en

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

pour le mercredi 25 juin 2003 à 17.00 heures au siège social à Luxembourg, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2002/2003;
2. Rapport du Commissaire de Surveillance;
3. Lecture et approbation du Bilan et du compte de Profits et Pertes arrêtés au 28 février 2003;

4. Affectation du résultat;
5. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
6. Divers.

II (03075/534/17)

Le Conseil d'Administration.

JAVI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 28.061.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 27 juin 2003 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nominations statutaires
5. Divers.

II (03069/795/15)

Le Conseil d'Administration.

VAKRALY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 35.849.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 26 juin 2003 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2002, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.
4. Démission et nomination d'un Administrateur.
5. Divers.

II (03074/005/16)

Le Conseil d'Administration.

XENOS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 7, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 63.698.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi 27 juin 2003 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration.
2. Rapport du Réviseur d'Entreprises.
3. Examen et approbation des comptes annuels au 31 mars 2003.
4. Décharge à donner aux Administrateurs.
5. Affectation du résultat.
6. Nominations statutaires.
7. Divers.

Les actionnaires sont informés que l'Assemblée Générale Ordinaire n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, devront réunir la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés.

Pour pouvoir assister à l'Assemblée, les propriétaires d'actions au porteur sont priés de déposer leurs actions au siège social de la Société cinq jours francs avant la date fixée pour l'Assemblée.

II (03267/000/22)

Le Conseil d'Administration.

MIDILUX HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 6.749.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 30 juin 2003 à 11.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration, rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels et rapport de révision sur les comptes consolidés de l'exercice 2002.
2. Approbation des comptes annuels et comptes annuels consolidés au 31 décembre 2002 et affectation du résultat.
3. Décharge aux Administrateurs, Commissaire aux Comptes et au Réviseur d'Entreprises.
4. Elections statutaires des Administrateurs, du Commissaire aux Comptes et du Réviseur d'Entreprises pour un nouveau terme d'un an.

II (03155/521/16)

Le Conseil d'Administration.

LUBESA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 82.407.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu jeudi 26 juin 2003 à 15.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

II (03159/1267/14)

Le Conseil d'Administration.

CAUSERMAN INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 52.637.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le vendredi 11 juillet 2003 à 10.00 heures au siège social avec pour:

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (03169/755/18)

Le Conseil d'Administration.

CODEPA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 25.961.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 26 juin 2003 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes

- 4. Nominations statutaires
 - 5. Divers
- II (03187/506/15)

Le Conseil d'Administration.

GDL FI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 88.030.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 26 juin 2003 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

II (03188/506/15)

Le Conseil d'Administration.

INTERGARDEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 78.031.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 26 juin 2003 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

II (03189/506/15)

Le Conseil d'Administration.

LATINCOM S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 82.203.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 26 juin 2003 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

II (03190/506/15)

Le Conseil d'Administration.

LATINVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 82.204.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 26 juin 2003 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes

4. Nominations statutaires
5. Divers
II (03191/506/15)

Le Conseil d'Administration.

SIXT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 82.646.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 26 juin 2003 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

II (03192/506/16)

Le Conseil d'Administration.

BRAIT S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 13.861.

Notice is hereby given of an

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

of shareholders of the Company to be held at the registered offices of the Company at 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg on Friday, 27 June 2003 at 9.30 in the presence of a Notary for the purpose of considering and if deemed fit, passing as resolutions pursuant to the provisions of the Law of 10 August 1915, as amended, the following resolutions:

Resolution number 1

«Resolved that an amount of US$ 50 million (fifty million) be appropriated from the share premium reserve account of the Company to the distributable reserve account of the Company.»

The reason for resolution number 1 is to appropriate sufficient share premium to the distributable reserve account of the Company to facilitate the proposed future distributions of dividends.

Resolution number 2

«Resolved that the Company establish a new share incentive scheme for the benefit of executive employees of the Company, to be known as the «Brait Executive Share Purchase Scheme» («the new scheme»), on the terms and conditions set forth in the circular to shareholders of the Company dated 2 June 2003.»

Resolution number 3

«Resolved that, subject to the passing of resolution numbers 1 and 2, the Company will issue 6 174,350 (six million one hundred and seventy-four thousand three hundred and fifty) ordinary shares to the new scheme and 2,598,163 (two million five hundred and ninety-eight thousand one hundred and sixty three) ordinary shares to the BRAIT S.A. SHARE INCENTIVE SCHEME («the existing scheme»). These new shares are to be paid up by the transfer of US$ 1.50 per new ordinary share from the share premium reserve account to share capital.

All the new ordinary shares shall rank *pari passu* with all existing issued ordinary shares of the Company in all respects, including the right to receive extraordinary dividends contemplated in subsequent resolutions.»

The reason for resolution number 3 is to enable the Company to meet its obligations to deliver 12,772,261 ordinary shares in the aggregate to employees and directors of the BRAIT GROUP in terms of the existing and the new schemes. The effect of resolution number 3 is to increase the issued share capital of BRAIT S.A. from US$ 140,224,828.50 to US$ 153,383,598.- by the issue of 8,772,513 new ordinary shares without par value.

Resolution number 4

«Resolved that, subject to the passing of resolution numbers 1, 2 and 3, the Articles of Association of the Company be and are amended as follows:

In Article 5.2, by deleting the following words therein: «one hundred and forty million two hundred and twenty-four thousand, eight hundred and twenty-eight point five United States Dollars (US$ 140,224,828.50) represented by ninety-three million four hundred eighty-three thousand two hundred and nineteen (93,483,219) fully paid-up ordinary shares» and replacing them with the following word: «one hundred and fifty-three million, three hundred and eighty three thousand, five hundred and ninety eight United States Dollars (US$ 153,383,598.-) represented by one hundred and two million, two hundred and fifty five thousand, seven hundred and thirty two (102,255,732) fully paid-up ordinary shares.»

The reason for and effect of resolution number 4 is to amend the Articles of the Company in light of the bonus of the ordinary shares pursuant to resolution number 3.

Resolution number 5

«Resolved that, subject to the passing of resolution numbers 1, 2, 3, 4 and 6, the Company declare an extraordinary dividend out of the distributable reserves of the Company of 15.- US cents per ordinary share to those shareholders recorded as such on the shareholder's register of the Company at the close of business on Friday, 11 July 2003, payable on Monday, 14 July 2003.»

Resolution number 6

«Resolved that the Deed of Amendment of the rules of the existing scheme tabled at the meeting and initialled by the Chairman of the meeting for identification purposes, whereby the rules are amended in certain respects, be and is hereby adopted.»

The reason for and effect of resolution number 6 is to reduce to 6,7% the maximum number of shares that may be acquired under the existing scheme, to provide that special dividends declared in respects of shares awarded after 31 December 2002 shall be subject to the vesting periods applicable to the ordinary shares, and to give Trustees powers to facilitate the conversion of participants' rights in the existing scheme or to switch to the new scheme (or any other scheme established in due course).

For the passing of resolutions numbers 3 and 4, a quorum of 50% of the shares in the Company outstanding is required and such resolutions require the consent of two-thirds of the shares represented at the extraordinary general meeting. There is no quorum requirement for resolutions numbers 1, 2, 5 and 6 and these resolutions will be passed by a simple majority of the shares represented at the extraordinary general meeting.

2 June 2003.

By order of the board

M E King / S J P Weber

Chairman / Executive Director

II (03249/1017/67)

ALTER EGO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1924 Luxembourg, 2, rue Emile Lavandier.

R. C. Luxembourg B 44.107.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 2 janvier 2003
à 16.00 heures à Luxembourg*

Le Conseil d'administration prend note de la démission de Monsieur Bart Gonnissen en tant qu'administrateur de la société.

En vertu de l'article 51 de la loi sur les sociétés commerciales, le Conseil nomme en remplacement comme Administrateur, sous réserve légale d'approbation de la nomination par la prochaine Assemblée Générale:

Monsieur Herman Swinnen

demeurant au 15, Reeborredelle B-3090 Overijse

Le nouvel Administrateur terminera le mandat de l'Administrateur démissionnaire jusqu'à l'Assemblée Générale de 2004.

Pour copie conforme

S. Patat

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2003, réf. LSO-AE06398. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027025.3/643/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.